

FRC

www.frc.ch

N° 11 – septembre 2008 – 6 francs – 4 euros

MAGAZINE

FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS

INDÉPENDANT ET SANS PUBLICITÉ

100

**TÉLÉPHONES
PORTABLES
TESTÉS**

iPHONE 3G

IL NE RÉSISTE PAS À L'EAU !

COMPARATIF
Payez moins de
frais bancaires

NOTRE DOSSIER
Les enjeux du
chantier agricole



EMBALLAGE
Eco-bilan
d'un pollueur



Pour ne plus se laisser mener par le bout du nez

On l'attendait comme le Messie. Arrivé sur le marché à grand renfort de publicité et de pseudo-pénurie organisée, le nouveau bijou d'Apple a vu les succursales de nos grands opérateurs se transformer en véritables souks. Mais alors que le Messie marchait, dit-on, sur l'eau, le nouvel iPhone 3G, lui, prend l'eau!

Notre test le prouve, il ne résiste tout simplement pas à la pluie! Un résultat accablant, lorsqu'on sait que la majorité des téléphones portables passent ce test haut la main (p. 20). Et si vous pensez que la garantie prendra ce dysfonctionnement à sa charge, Swisscom a déjà fait savoir que les risques liés à l'humidité ne font pas partie de cette même garantie. A bon entendeur...

Avec cette année qui est celle de tous les renchérissements, il n'y a plus de petites économies. Or, pour faire jouer la concurrence entre prestataires de services, il faudra changer nos habitudes. Prenez le secteur bancaire. Malgré la crise qu'il traverse, 85% des Romands n'ont pas envisagé de changer de banque. Pourtant, d'après notre comparatif sur les frais de gestion des comptes courants, on peut économiser jusqu'à 112 fr.



par an simplement en changeant de banque (p. 7).

S'il devient urgent de sortir de notre relative passivité en comparant les offres et les prix, la promesse d'une baisse du prix des denrées alimentaires liée à l'ouverture des marchés agricoles ne doit pas nous faire tourner la tête non plus. Car tout a un prix, y compris

le maintien d'une production de proximité diversifiée et abordable, ainsi qu'une information correcte sur les produits que nous achetons (p. 14).

Personne, en effet, ne voudrait perdre ce droit chèrement acquis de connaître la provenance des fruits et des légumes que nous mangeons. Quant aux conditions sociales et environnementales de leur production, il reste encore beaucoup à faire.

Enfin, deux bonnes nouvelles pour la rentrée! Le prix du pétrole est reparti à la baisse, et un carburant d'un tout autre type débarque à la FRC: Mathieu Fleury occupera désormais le poste de secrétaire général (p. 27). Il compte bien remettre la consommation au cœur du débat politique. Bienvenue à lui!

Carole Pirker

SOMMAIRE

- 4 Coups de chapeau
- 5 Bonnets d'âne
- 6 **La FRC vous défend**

Comptoirs: gare aux fausses bonnes affaires!

VOTRE ARGENT

- 7 **Frais de gestion de votre compte courant:** changez de banque!

TESTS

- 10 L'impact écologique des emballages nous réserve des surprises
- 19 Ils ont testé pour nous

- 20 Le nouvel iPhone 3G ne résiste pas à la pluie!

AGRICULTURE

- 14 **Ouverture des marchés agricoles:** quels enjeux?

HUMEUR

- 18 La lettre de Claude-Inga Barbey

PRATIQUE

- 24 Pub pour le petit crédit: la FRC se fâche
- 24 Ne laissez pas les poux vous gâcher la rentrée



ARC/Jean-Bernard Sieber

FRC POLITIQUE

- 26 Dès 2009, la santé risque de peser plus lourd sur les budgets
- 27 Nouveau secrétaire général à la FRC

CELA VOUS EST ARRIVÉ

- 27 **TV gratuite sur son ordinateur ou son portable:** c'est fini!
- 30 **Tests gustatifs** La FRC s'implique

IMPRESSUM

ÉDITEUR
Fédération romande des consommateurs

PRÉSIDENTE
Monika Dusong

RÉDACTRICE EN CHEF
Carole Pirker

RÉDACTION
Aline Clerc
agriculture, environnement
Luc-Olivier Erard
journaliste
Nadine Frossard
juriste Permanence
Huma Khamis
sciences, tests
Florence Bettschart,
droit
Valérie Muster
conseil Permanence
Anne Onidi
journaliste, stagiaire RP
Nadia Thiongane
économie

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Fabien Albiez
Claude-Inga Barbey
François Maret

PHOTO
ARC/Jean-Bernard Sieber

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE
Martin Nieva
atelier.graphique@pwnet.ch

COTISATION-ABONNEMENT
50 fr. par an (10 numéros),
2 ans 90 fr. (20 numéros)
étranger 70 fr. (10 numéros)
Abo de soutien à la FRC
80 fr. (2 ans 140 fr.)
CCP:
FRC Lausanne 10-21314-6

ADRESSE RÉDACTION
www.frc.ch, info@frc.ch
cp 6151, rue de Genève 7,
1002 Lausanne
Tél. 021 331 00 90
Fax 021 331 00 91

COPYRIGHT
Tous droits réservés.
Aucun article de ce journal ne peut être reproduit ni diffusé sans autorisation expresse de la FRC ou de la rédactrice en chef. L'utilisation des tests à des fins publicitaires est interdite.

BONUS WEB
Accès à www.frc.ch
mot de passe: **portable**
valable du
26 août au 30 septembre
IMPRESSIION
PCL, Lausanne, sur papier
TCF, 28000 exemplaires



Inflation Les chiffres officiels ne disent pas tout

Les prix ont augmenté de 3% en un an. Mais la perception du renchérissement va bien au-delà. Le nouvel indice d'un professeur fribourgeois explique pourquoi.

En juillet 2008, pour nos achats, nous avons déboursé en moyenne 3,1% de plus qu'en juillet 2007, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). En cause, la flambée des prix du pétrole (+34% en un an) et le renchérissement des matières premières, qui ont provoqué la plus forte hausse depuis quinze ans.

Certes, le Secrétariat d'Etat à l'Economie prévoit que «ce fort renchérissement devrait nettement fléchir en 2009», et l'on observe depuis la mi-juillet un repli du cours du pétrole. En attendant, «les dépenses vitales sont les plus touchées par l'inflation, et les foyers limités financièrement sont

les plus pénalisés», confirme Stefan Röthlisberger, de l'OFS.

Le hic, c'est que le consommateur qui paie son litre d'essence 10% de plus que l'an dernier ne s'y retrouve plus dans les chiffres officiels qui pronostiquent une inflation à «seulement» 2,5% pour 2008. Ce qu'il ressent, en revanche, très concrètement, alors qu'il débourse chaque jour un peu plus, c'est la grogne et l'inquiétude. Face aux prochains décomptes de chauffage qui promettent de carboniser le budget, aux abonnements d'électricité, eux aussi à la hausse et à tous les viennent ensuite, il y a de quoi y perdre son latin. C. P.

Mesurez l'effet du renchérissement!

Pour répondre aux difficultés des petits budgets, l'OFS a imaginé une «calculatrice individuelle du renchérissement». Vous pouvez aussi visualiser l'impact que produiraient d'éventuels efforts sur votre budget (réduire les trajets en voiture, arrêter de fumer, etc.). www.portal-stat.admin.ch/indivrechner/ff/index.htm.

Indice de perception de l'inflation: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/medienmitteilung/03.html#05nzz

«Mon indice prend le consommateur au sérieux»



R. Strothenke

Directeur du Centre de recherche pour la statistique économique à l'Université de Fribourg, **Hans Wolfgang Brachinger** a développé un nouvel outil permettant de mesurer le renchérissement perçu par les consommateurs, **l'indice de perception de l'inflation (IPP)**. A la base de la réflexion de ce scientifique, par ailleurs

président la Commission de la statistique fédérale, le constat du décalage entre l'indice officiel de l'inflation et la perception que nous en avons.

Comment fonctionne ce nouvel indice?

La mesure officielle, l'indice des prix à la consommation (IPC), se base sur un panier de la ménagère moyen, qui est calculé en fonction des dépenses de l'ensemble de la population. L'indice que j'ai développé et que je considère complémentaire à l'IPC, utilise le même panier de la ménagère. Il attribue, en revanche, un poids à chaque catégorie du panier-type selon la fréquence d'achats, et non selon la moyenne des dépenses, comme pour l'IPC.

Pourquoi la fréquence d'achats?

Parce qu'elle est décisive dans la perception du renchérissement. Si j'achète tous les jours du pain qui a renchéri, ma perception de l'inflation se marque au quotidien. Le calcul de mon indice donne par ailleurs plus de poids aux hausses de prix, vu que le consommateur y est plus sensible qu'aux baisses.

Avec quels résultats?

Pour la Suisse, pour un taux officiel d'inflation annuel de 3,1% (IPC) en juillet 2008, j'arrive à un taux d'environ 6,3%.

La Banque centrale européenne, mais aussi l'Autriche et la France s'intéressent de près à votre indice.

Oui, car il sert aussi à anticiper le comportement des consommateurs. Si ceux-ci perçoivent une inflation élevée pour un bien qu'ils achètent fréquemment, ils se mettront à économiser et contribueront, à leur échelle, à ralentir l'économie, en roulant par exemple avec leur voiture jusqu'au bout. Les banques centrales pourront ainsi mieux cerner l'inflation perçue et prévue par les consommateurs, ce qui leur permettra d'apporter les correctifs financiers nécessaires.

Carole Pirker

**38%**

le nombre de cyclistes qui portent un casque, selon la statistique publiée par le BPA. Le chiffre est stable par rapport à l'année dernière.

78%

la proportion de bouteilles PET recyclées en 2007, qui dépasse pour la première fois nettement le taux prescrit de 75%.

A la **Brasserie de la Forêt**, à Lausanne, dont la gérante a accepté l'utilisation d'un bon émis avant la reprise de l'établissement et dont elle n'avait pas eu connaissance.

Aux **Bains de Saillon**, qui acceptent aussi de prendre en compte des bons, bien que leur durée de validité soit échu depuis deux ans.

A **Wycom**, qui a réparé un lecteur de DVD gratuitement, alors que sa garantie était échu depuis deux ans.

A **Schaffner**, Etoy, qui, suite à une rupture de stock entraînant un retard de livraison, propose de prendre en charge le prêt d'un meuble pendant le délai imprévu et offre un bon de 100 fr. pour les désagréments subis.

A **Picooz**, qui vend des modèles réduits télécommandés d'hélicoptères. A l'annonce d'un problème mécanique, l'entreprise a envoyé un modèle neuf, en prenant soin d'insérer dans le paquet 7 fr. pour le retour du modèle défectueux.

Une croix suisse pour le Bourgeon

Label biologique le plus connu en Suisse et propriété des agriculteurs bio helvétiques, le Bourgeon ne s'applique pourtant pas qu'à des produits indigènes. Du jus d'orange au pain complet, nombreux sont les produits arborant le logo et indiquant comme provenance des ingrédients le Canada, le Brésil, voire des continents entiers comme l'Amérique du Sud ou l'Asie. Jusqu'à récemment, la provenance suisse n'était indiquée que très discrètement en dessous du logo, rendant difficile la distinction entre les produits indigènes et les autres. Certains consommateurs se sentaient ainsi parfois un peu trompés à la lecture de la provenance des matières premières. Face à ce constat, l'association

Bio Suisse a décidé de modifier son logo, qui affichera désormais la croix suisse pour les produits contenant au moins 90 % de matières premières indigènes. Ce changement visuel, même s'il ne réduit pas le trop grand nombre de labels bio, identifie clairement et rapidement les produits de proximité. Migros et Manor ont chacun leur label bio, maison, qui n'est pas décliné selon l'origine des produits. Il faut donc consulter attentivement la liste des ingrédients pour en connaître la provenance.

DR



A. C.

Onde verte sur les lave-vaisselle

Pourtant bannis des lessives, les phosphates sévissent encore dans les produits pour lave-vaisselle. En 2004, la CIPEL et la FRC lançaient une campagne pour développer l'offre sans phosphates, alors limitée à deux produits, Ecover et Held, uniquement distribués dans les commerces spécialisés. En juin 2008, la CIPEL a dénombré six pro-

duits sur le marché, dont quatre en grande surface. Dire qu'en 2004 fabricants et distributeurs nous affirmaient en chœur l'impossibilité de concilier respect de l'environnement et performances de lavage. Même une grande marque comme Sun (Unilever) propose désormais sa tablette écologique. Est-ce l'effet d'une réelle prise de conscience des fabricants ou d'un

positionnement marketing plus vert? On ne peut le dire, mais les consommateurs peuvent désormais utiliser leur lave-vaisselle sans (trop) polluer l'eau.

Les produits sans phosphates: Migros Plus, pastilles (commercialisées début juillet, elles ne sont pas encore présentes dans le relevé de la CIPEL); Coop eco-plan, pastilles; Casino, doses écologiques, pastilles; Ecover, pastilles; Held, poudre; l'Arbre vert, pastilles; Sun All in 1 Green Power, pastilles. A. C.



DR



Fotolia.com

Electricité Le groupe E est-il trop gourmand?

Les Fribourgeois, ainsi qu'une partie des Neuchâtelois et des Vaudois, ont eu droit fin juin à une missive de Philippe Viridis, directeur du Groupe E, leur annonçant une hausse de prix du kilowattheure. Dans le même temps, l'abonnement au compteur augmente de 350% d'un coup. Philippe Viridis a toutefois indiqué sur l'antenne de la TSR que la hausse de l'abonnement comprenait celle du kilowattheure. La FRC a conseillé à ses membres de s'adresser directement à l'Elcom (Commission fédérale de l'électricité), et est également intervenue auprès de celle-ci pour que les tarifs soient examinés de près. En vertu de la nouvelle loi sur l'approvision-

nement en électricité, la commission peut exiger des distributeurs qu'ils baissent leurs tarifs et qu'ils compensent, le cas échéant, les montants perçus suite à une hausse indûment élevée. D'autres entreprises romandes ont également annoncé des hausses, notamment en raison de l'augmentation du prix de transport de l'électricité exigée par Swissgrid, l'entreprise propriétaire du réseau de lignes à très haute tension. La promesse faite par le Département fédéral de l'énergie de surveiller les prix dans le cadre de la libéralisation s'avère donc déjà, avant même la libéralisation, fort utile. Il faudra en revanche attendre pour savoir si elle se révèle efficace. **L.-O. E.**

A **Swisscom**, qui envoie un rappel de facture pour le 28 juin et coupe la ligne téléphonique concernée le... 26 juin.

A **Migros**, qui majore le prix de sacs d'aspirateur MI 12, vantant leur durée de vie plus importante, alors que leur volume n'a pas changé.

Au **Cohiba Café**, à Genève, qui sert deux grogs (thé noir et rhum brun) et présente une facture de 54 fr., soit 10 fr. la tasse de thé et 17 fr. le verre de rhum, sans autre forme de procès.

Au **pétrolier BP**, qui vient de passer la limite de sa carte de fidélité de 300 à 500 litres. Celle-ci permet de bénéficier d'un bon cadeau mirobolant de 10 fr., soit à peine 1% de rabais, à faire valoir... dans les shops BP, bien sûr.

A **Migros**, qui use d'une stratégie éprouvée en diminuant le prix d'un emballage... dont le contenu a fondu encore plus. Les sachets à rôtir Tangan 34 viennent ainsi de subir une augmentation de 59%.

Automobile Vert à moitié vide (de sens)

En attendant la voiture vraiment verte, vous avez peut-être décidé de vous rabattre sur une petite voiture de ville qui consomme peu. C'est une bonne idée, mais attention! nos confrères belges de *Test-Achats* ont comparé en juillet dernier la consommation annoncée par les constructeurs de modèles compacts et celle réellement calculée en situations réelles. Et elles n'en sortent pas grandies, les petites...

La reine du dépassement de carburant est la **Smart Fortwo coupé 1.0**: annoncée à 4,3 l/100 km, elle avoue une consommation de 34% supérieure, soit 5,75. En comparaison, la Lancia Ypsilon (mesurée à 5,2 l/100 km) et la Daihatsu Materia (mesurée à 7,3 l/100 km)

annoncent une consommation à peine 2% inférieure à celle mesurée. Cette étude rejoint les conclusions du TCS, qui, dans un communiqué de mars dernier, rendait notamment attentif au fait qu'une version richement équipée d'une voiture pouvait peser 200 kg de plus qu'un même modèle plus sobrement pourvu. Le TCS constatait aussi que la consommation annoncée était uniquement

atteignable dans des conditions très particulières de route, de circulation et de conduite.

L.-O. E.



40%

La hausse attendue des décomptes de chauffage pour 2008, selon l'Asloca.

38 000 000 l

la quantité de pétrole consommé en Suisse chaque jour.

Comptoirs

Une signature est définitive

Le délai de réflexion qui permet de renoncer à un achat conclu à domicile ou dans la rue n'a pas cours dans une foire commerciale.

En septembre 2007, j'ai acheté au Comptoir Suisse, à Lausanne, une table de salle à manger en bois massif et ses huit chaises pour 5100 fr. Le lendemain, j'ai réalisé que je n'avais pas les moyens de m'offrir ce petit bijou. J'ai alors décidé d'annuler ma commande, ce dont j'ai immédiatement avisé le magasin par fax et courrier recommandé. Mais l'entreprise a refusé l'annulation au motif que je n'avais pas le droit de résilier le contrat de vente. Pourtant, j'étais sûre que la loi me permettait de réfléchir durant sept jours...
Mme D.



ARC/Jean-Bernard Sieber

Un litige? Un problème?

Si vous êtes membre de la FRC, Nadine Frossard, juriste à la Permanence FRC, vient à votre secours.
0848 575 105 (tarif normal)



L'automne pointe son nez, et avec lui la saison des comptoirs. Les visiteurs sont toujours très sollicités lors de ces manifestations, où les stands sont particulièrement soignés et les vendeurs courtois et bavards. Mais attention! la loi, en l'occurrence le Code des obligations, ne confère pas de droit de révocation à l'acheteur pour les achats effectués lors d'une foire commerciale!

Signer, c'est s'engager

Contrairement à une idée encore largement répandue, le contrat de vente ne peut pas être révoqué dans un

délai de sept jours. Cela n'est possible qu'à de rares exceptions, par exemple lorsque le contrat a été conclu dans la rue ou lorsque le client a été démarché à son domicile. Dans les autres cas, une fois que vous avez signé, le contrat est valable, et il doit être exécuté. D'où la nécessité de la réflexion qui précède la signature, mais également du temps accordé à la lecture du contrat. La signature revêt une importance capitale, car elle engage celui qui l'appose sur le contrat. Mieux vaut, par conséquent, savoir ce que l'on signe et à quoi l'on donne son accord.

Tentez la négociation

Mme D. ne peut donc se rétracter. Mais elle peut tenter de négocier avec le vendeur. S'il accepte d'annuler le contrat, même à certaines conditions (paiement d'une dédite, remboursement des frais, report de la date de livraison), cela peut valoir la peine. Cependant, le vendeur peut refuser l'annulation du contrat et exiger que

l'acheteur paie et prenne livraison de l'objet.

Les comptoirs permettent de «pailonner» et de comparer les offres d'un stand à l'autre avant de choisir. Le consommateur a donc le droit de demander autant d'offres qu'il le souhaite, de les examiner puis de décider s'il signe l'un des contrats ou non. Ce luxe est offert, pourquoi ne pas en profiter? Il faut néanmoins, pour cela, être bien conscient des risques et s'être préparé.

Avant de visiter un comptoir ou une foire, prévoyez ce dont vous avez besoin et de quel budget vous disposer. Le consommateur est souvent bien disposé lorsqu'il se rend dans ce type d'expositions-ventes. Et les vendeurs le savent bien, eux qui sont tout spécialement formés pour appâter l'acheteur, lui faire miroiter des conditions exceptionnelles et le pousser à signer le contrat. Mais n'oubliez pas: une fois que c'est signé, c'est signé!

Nadine Frossard



Votre argent vous coûte trop cher? **Changez de banque!**

Le comparatif 2008 reste défavorable aux grandes banques.

Ce qui est vrai pour les produits bio et les véhicules verts est démenti dans la finance: l'alternative ne coûte pas cher. Pour la première fois, le comparatif FRC des comptes privés intègre la Banque alternative, absente du classement en 2004. Elle se place d'emblée tout en haut, en compagnie de la Banque Cantonale de Genève, du moins pour les comptes gérés par Internet.

En revanche, pas de changement en queue de classement: caracolant par-mi les monstres de la finance mondiale, les deux grandes sœurs UBS et Credit Suisse restent les plus chères pour les petits clients romands de comptes privés, et les taux d'intérêt y sont bas. Du côté des banques cantonales, de grosses disparités existent. Rien que sur l'arc lémanique, l'établissement vaudois danse avec les deux grandes banques. Le genevois, lui, valse en tête, même pour les petits clients, car il a abandonné les bonus accordés aux mieux nantis. Migros a instauré cette distinction, à l'avantage des clients disposant de 7500 francs en compte, et rétrograde du troisième au dixième rang.

Economiser jusqu'à 112 francs

Assurances, téléphonie, Internet: on sait les Suisses plutôt fidèles quand il s'agit

de faire jouer la concurrence entre prestataires de services. Le secteur bancaire n'échappe pas à la règle: 85% des Romands n'ont pas envisagé récemment de changer de banque, selon un sondage MIS Trend effectué en début d'année. Et pourtant, comme le montre notre comparatif, de belles économies sont possibles: en changeant simplement d'établissement, on peut économiser jusqu'à 112 fr. par an.

Raiffeisen: priorité aux actionnaires

Raiffeisen privilégie ses clients actionnaires qui ont investi dans une part sociale au moins, soit 200 fr. Ce montant et les frais bancaires que nous avons indiqués sont ceux recommandés

par le groupe Raiffeisen, mais peuvent varier d'une succursale à l'autre. Nous avons par exemple constaté des tarifs sensiblement plus élevés dans celle de Lausanne Haute-Broye-Jorat. Toutefois, les conditions recommandées tendent à devenir un standard pour tous les établissements du groupe.

Une banque différente

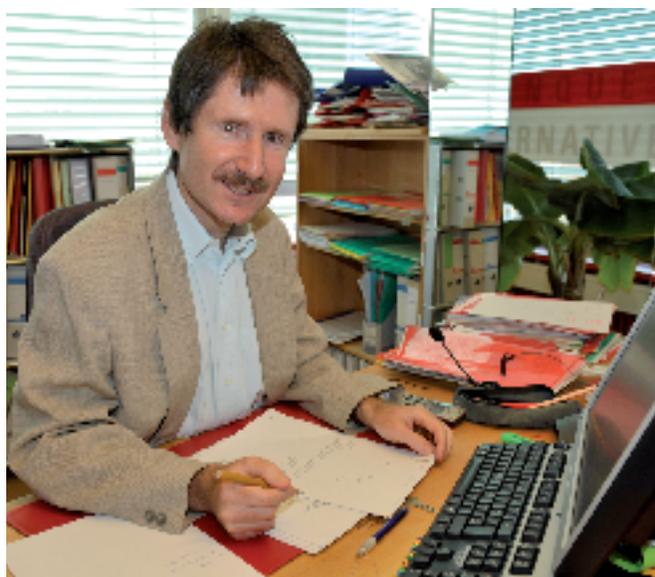
Moins connue, la Banque alternative (BAS) gagne pourtant à l'être. Ses tarifs sont parmi les plus avantageux du marché et ont l'avantage d'allier des considérations éthiques. La banque ne disposant que d'une représentation à Lausanne et à Genève pour la Suisse romande, elle a développé son offre e-ban-

king depuis janvier dernier (cf. interview en pages suivantes)

Postfinance, la Banque Migros et la Banque Coop ont augmenté les frais de la gestion par Internet pour les petits clients entre 2004 et 2008. A l'inverse, la Banque Cantonale de Neuchâtel a abandonné la facturation de frais pour les comptes gérés par Internet.

Depuis 2004, le prix des cartes de débit a augmenté dans cinq établissements: les banques cantonales de Neuchâtel, du Jura et de Fribourg, ainsi que la Banque Coop et l'UBS. Pour un panorama complet des frais de gestion et des taux d'intérêt, référez-vous au tableau de la page suivante.

**Nadia Thiongane
Luc-Olivier Erard**



ARC/jean-Bernard Sieber

Dominique Roten, responsable romand de la Banque alternative.

Bancomat

Retirer de l'argent au bancomat d'un établissement alors que votre argent est dans un autre peut coûter cher. Jusqu'à 2 fr. selon les cas. La Banque alternative prend ces frais à sa charge, car elle n'a pas de guichet gérant du cash. C'est pourquoi la carte de débit vous permet de retirer votre argent gratuitement dans n'importe quel bancomat.



Banque alternative: «Nous profitons du ras-

Issue des milieux de l'autogestion, la Banque alternative assure «faire passer ses principes éthiques avant la maximisation du profit». Le petit établissement, qui compte 21 000 clients, dont 6000 entre la Suisse romande et le Tessin, se place bien dans notre comparatif. Echappe-t-il à la crise du secteur bancaire? Peut-il vraiment s'assurer d'une utilisation éthique des fonds gérés? **Dominique Roten, responsable romand de la BAS**, reçoit *FRC Magazine* dans l'antre lausannois de l'argent propre.

La Banque alternative, est-ce vraiment une banque?

La BAS est un établissement bancaire comme les autres. Mais sa vocation est de privilégier la transparence, la solidarité et les aspects écologiques et sociaux dans son activité comme par son organisation.

A quoi faut-il s'attendre en déposant son argent à la BAS?

L'argent que déposent nos clients est à 95% utilisé pour des crédits accordés en fonction de critères qui correspondent aux valeurs défendues par la banque. Nous donnons des nouvelles des projets engagés grâce à l'argent de la BAS dans notre journal, *Moneta*. Notre bénéfice,

outre un petit dividende, est utilisé dans un fonds d'innovation.

Vos taux d'intérêt sont équivalents à ceux des concurrents et vos frais sont moindres. Que sacrifiez-vous à l'éthique?

Nous n'offrons pas tout le panel de services des grandes banques. Pas de crédits internationaux, pas de guichets, pas de devises. Notre offre est suffisante pour 80% des consommateurs.

Le désamour pour les grandes banques vous amène-il de nouveaux clients?

FRAIS BANCAIRES GESTION TRADITIONNELLE (Frais postaux exclus)										
ÉTABLISSEMENTS	BCF	BCJ	BCGE	BAS	POSTFINANCE			BCVS		BCBE
Tableau non exhaustif. Classement par total annuel des frais de gestion par banque. Relevé effectué du 14 au 19 juillet 2008. Sous réserve de modification.	Epargne salaire	Epargne revenu	Salaire	7 sur 7	Set privé*	Set privé*	Compte privé	Privé	Privé actionnaire	Epargne salaire
					<7500 fr.	>7500 fr.				
TAUX D'INTÉRÊT (2008)	0,25%	0,375%	0,25%	0,125%	0,125%	0,125%	0,125%	0,25%	0,875%	0,625%
TENUE COMPTE	0 fr.	0 fr.	12 fr.	0 fr.	48 fr.	0 fr.	48 fr.	36 fr.	0 fr.	36 fr. ⁴
PAIEMENTS (12 x 5 paiements)	0 fr.	0 fr.	6 fr.	24 fr.	0 fr.	0 fr.	24 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.
CARTE DÉBIT	30 fr.	30 fr.	20 fr.	20 fr.	0 fr.	0 fr.	12 fr.	20 fr.	20 fr.	20 fr.
TOTAL DES FRAIS EN 2008	30 fr.	30 fr.	38 fr.	44 fr.	48 fr.	0 fr.	84 fr.	56 fr.	20 fr.	56 fr.
TOTAL DES FRAIS EN 2004	20 fr.	20 fr.	64 fr. ¹	44 fr.	48 fr.	0 fr.	36 fr.	56 fr.	20 fr.	56 fr.
VARIATION DE 2004 À 2008	↑	↑	↓	→	→	→	↑	→	→	→
FRAIS DE CLÔTURE ET TRANSFERT	2 fr.	12 fr.	0 fr.	10 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.

* Certains établissement bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteur d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par

FRAIS BANCAIRES GESTION PAR INTERNET-EBANKING (Frais postaux exclus)										
ÉTABLISSEMENTS	BCGE	BAS	BCN	BCF	BCJ	BCV		POSTFI NANCE		RAIFFE
Tableau non exhaustif. Classement par total annuel des frais de gestion par banque. Relevé effectué du 14 au 19 juillet 2008. Sous réserve de modification.	Salaire	7 sur 7	Privé	Epargne salaire	Epargne revenu	Privé Direct*		Set online*	Set online*	Privé
						<5000 fr.	>5000 fr.	<7500 fr.	>7500 fr.	
TAUX D'INTÉRÊT (2008)	0,25%	0,125%	0,25%	0,25%	0,375%	0,125%	0,125%	0,125%	0,125%	0,375%
TENUE COMPTE	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	36 fr.	0 fr.	8 fr. ²
PAIEMENTS (12 x 5 paiements)	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.
CARTE DÉBIT	20 fr.	20 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	20 fr.	0 fr.	0 fr.	30 fr.
TOTAL DES FRAIS EN 2008	20 fr.	20 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	20 fr.	36 fr.	0 fr.	38 fr.
TOTAL DES FRAIS EN 2004	64 fr.		92 fr.	20 fr.	20 fr.	54 fr.	30 fr.	24 fr.	0 fr.	38 fr.
VARIATION DE 2004 À 2008	↓		↓	↑	↑	↓	↓	↑	→	→
FRAIS DE CLÔTURE ET TRANSFERT	0 fr.	10 fr.	0 fr.	2 fr.	12 fr.	15 fr.	15 fr.	0 fr.	0 fr.	15 fr.

¹ Pour un patrimoine de 5000 francs en comptes. - ² 8 fr. de frais de boucllement. - ³ Ou moins de 30 ans ou hypothèque. - ⁴ 24 fr. au maximum, 12 fr. si moins de 4



«le-bol des grandes banques»

Les problèmes des autres banques nous amènent des clients qui nous disent leur ras-le-bol vis-à-vis des salaires famoureux des dirigeants, des risques inconsidérés... Ça dure depuis dix ans. Cette année, nous doublons le nombre de nouveaux clients par mois par rapport à 2007, mais c'est aussi dû au développement du telebanking.

Vos crédits sont accordés en fonction de critères du développement durable, et la liste des prêts est publique. Est-ce un moyen pour les entreprises de se prévaloir d'activités «dura- bles»?

A ma connaissance, elles ne le font pas. Mais nous avons le projet de lancer un classement qui nous permettrait d'utiliser ces critères pour mettre une «note» aux entreprises en fonction de leur sensibilité au problème du développement durable.

Vos concurrents favorisent leurs clients les plus fortunés. Et vous?

Nous ne le faisons pas car nous ju- geons cette pratique contraire au principe de solidarité.

Propos recueillis par Nadia Thiongane et Luc-Olivier Erard

CONSO MALIN

Déménager son argent, c'est facile

Les coûts d'un changement de banque n'excèdent généralement pas 15 fr. Ouvrez le nouveau compte assez tôt pour avoir le temps d'y inscrire vos ordres permanents et débits directs, ainsi que d'établir une nouvelle carte de débit avant d'annuler ceux de votre ancien compte. Attention aux conditions spéciales des autres contrats, comme les crédits hypothécaires. Avertissez aussi toutes les organisations qui vous versent un revenu.

BANQUE MIGROS		RAIFFEISEN		BANQUE COOP		BCN	BCV		UBS		CREDIT SUISSE	
Privé*		Privé	Privé sociétaire	Privé*		Privé	Privé*		Personnel*		Privé*	
<7500 fr.	>7500 fr.			<10000 fr.	>10000 fr. ³		<5000 fr.	>5000 fr.	<10000 fr.	>10000 fr.	<15000 fr.	>15000 fr.
0,25%	0,25%	0,375%	0,375%	0,25%	0,25%	0,25%	0,125%	0,125%	0,125%	0,125%	0,125%	0,125%
36 fr.	0 fr.	8 fr. ²	0 fr.	48 fr.	0 fr.	72 fr.	48 fr.	0 fr.	84 fr.	0 fr.	72 fr.	0 fr.
2 fr. 40	2 fr. 40	24 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	30 fr.	0 fr.	30 fr.	0 fr.	30 fr.	0 fr.
20 fr.	20 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	30 fr.	20 fr.	40 fr.	40 fr.	40 fr.	40 fr.
58 fr. 40	22 fr. 40	62 fr.	30 fr.	78 fr.	30 fr.	102 fr.	108 fr.	20 fr.	154 fr.	40 fr.	142 fr.	40 fr.
22 fr. 40	22 fr. 40	68 fr.	30 fr.	56 fr.	20 fr.	92 fr.	90 fr.	30 fr.	134 fr.	20 fr.	142 fr.	40 fr.
↑	→	↓	→	↑	↑	↑	↑	↓	↑	↑	→	→
5 fr.	5 fr.	15 fr.	15 fr.	10 fr.	10 fr.	0 fr.	15 fr.	15 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.

↑ par les chiffres accompagnés des signes: < ou >.

RAIFFEISEN	BCVS		BCBE	BANQUE MIGROS		BANQUE COOP		UBS		CREDIT SUISSE	
Privé sociétaire	Privé	Privé actionnaire	Epargne salaire	Privé*		Privé*		Personnel*		Privé*	
				<7500 fr.	>7500 fr.	<10000 fr.	>10000 fr.	<10000 fr.	>10000 fr.	<15000 fr.	>15000 fr.
0,375%	0,25%	0,875%	0,625%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,125%	0,125%	0,125%	0,125%
0 fr.	36 fr.	0 fr.	36 fr.	36 fr.	0 fr.	48 fr.	0 fr.	24 fr.	0 fr.	72 fr.	0 fr.
0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	18 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.
30 fr.	20 fr.	20 fr.	20 fr.	20 fr.	20 fr.	30 fr.	30 fr.	40 fr.	40 fr.	40 fr.	40 fr.
30 fr.	56 fr.	20 fr.	56 fr.	56 fr.	20 fr.	78 fr.	30 fr.	82 fr.	40 fr.	112 fr.	40 fr.
30 fr.	56 fr.	20 fr.	56 fr.	20 fr.	20 fr.	56 fr.	20 fr.	62 fr.	20 fr.	112 fr.	40 fr.
→	→	→	→	↑	→	↑	↑	↑	↑	→	→
15 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	5 fr.	5 fr.	10 fr.	10 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.	0 fr.

↑ 48 positions par année + 12 fr. pour les relevés mensuels.

L'emballage Ça en jette!

TEST FRC

Pour un même type d'aliment, l'emballage varie du simple au triple. Allégeons nos poubelles!

A l'heure où la nécessité de diminuer nos déchets se fait sentir, les emballages alimentaires ne cessent d'encombrer nos poubelles. Une fois vidés, ils finissent invariablement à l'incinération ou au recyclage, puisque leur unique raison d'être ne dépend que de leur contenu. Et l'impression d'avoir acheté un plus grand volume de déchets que d'aliments n'est pas rare.

Industrie relativement jeune, l'emballage est aussi un secteur en pleine progression, avec un chiffre

d'affaires de près de 6,7 milliards de francs en Suisse. C'est pourquoi les géants de l'alimentaire y apportent un soin particulier. Couleurs, formes, tout est soigneusement étudié pour rendre un produit reconnaissable au premier coup d'œil.

Toujours encombrants, parfois inutiles

Dans les rayons des grandes surfaces, il est difficile de distinguer le suremballage de la protection nécessaire. Certains exemples sont

flagrants, comme celui de l'eau en bouteille PET, dont l'impact écologique est de 500 à 1000 fois supérieur à celui de l'eau du robinet. Ou encore celui des sacs en plastique non réutilisables, contre lesquels une motion a été déposée au Conseil national en juin dernier. Mais beaucoup d'autres conditionnements sont en revanche moins évidents à évaluer.

La FRC a donc comparé l'impact sur l'environnement de l'emballage de différents types d'aliments.

Huma Khamis

LE - POLLUANT	LE + POLLUANT
	GES +171%
	Ei99 +43%
<p>SAUMON POUR CANAPÉ COOP OU MÖVENPICK Un simple carton d'emballage autour de tranches de saumon déjà protégées par un film plastique engendre 171% de gaz à effet de serre en plus pour 100 g de produit lors de sa fabrication... Sans compter que l'emballage en carton supplémentaire donne l'impression qu'il contient plus de saumon. Il n'en est rien: l'emballage de gauche contient 140 g de saumon, celui de droite n'en contient pas tout à fait autant (133 g).</p>	

LE - POLLUANT	LE + POLLUANT
	GES +126%
	Ei99 +139%
<p>CHOCOLAT AU LAIT AUX AMANDES OU CHOCOLAT AUX ÉCLATS D'AMANDES FINE FOOD Avec plus de 25 g d'emballage pour 80 g de chocolat, il remporte la palme du suremballage! Boîte en carton de luxe, papier d'aluminium, pastique moulé... au final, ce sont 126% de CO₂ en plus qui sont produits pour 100 g de chocolat par rapport à une plaque emballée de manière moins tape-à-l'œil! Et grande déception à l'ouverture: face à cette grosse boîte, on se serait attendu à plus de chocolat...</p>	



DÉCHETS Pour un même aliment, la comparaison des emballages permet de démontrer un impact très différent sur l'environnement.

ARC/Jean-Bernard Sieber

LE - POLLUANT	LE + POLLUANT
	<p>GES +137%</p> <p>Ei99 +20%</p>
<p>COQUILLE D'AGNEAU DE NOUVELLE-ZÉLANDE OU SHORTLOIN EYE OF IRISH LAMB</p> <p>Là encore, tout est mis en œuvre, y compris l'appellation en anglais, pour que le filet d'agneau soit un produit de luxe. Conséquence, pour 100 g, l'emballage haut de gamme augmente les émissions de gaz à effet de serre de 137%, et son impact sur l'environnement est supérieur de 20%. Le prix suit la même courbe, puisqu'il passe de 55 fr. le kilo à 86 fr.! Dommage, car l'agneau d'Irlande aura parcouru moins de kilomètres que son cousin des antipodes avant d'arriver dans notre assiette...</p>	

LE - POLLUANT	LE + POLLUANT
	<p>GES +250%</p> <p>Ei99 +243%</p>
<p>MOUTARDE DE DIJON EN BOCAL OU EN TUBE</p> <p>D'une manière générale, l'aluminium pèse lourd sur l'environnement. Pour 100 g de moutarde en tube, le dégagement de gaz à effet de serre est presque quatre fois plus important. L'impact environnemental global augmente, quant à lui, d'un facteur cinq. Les emballages secondaires et les dégagements de CO₂ lors du transport des bocaux entrent aussi en ligne de compte. Qui plus est, si certains consommateurs trouvent que le bocal est plus pratique, d'autres en revanche, ne jurent que par le tube. Le choix est donc cornélien! Quoi qu'il en soit, dans ces deux cas, pensez à recycler le verre et l'alu.</p>	

LE - POLLUANT

LE + POLLUANT


**FISH STICK DE CORAYA
OU BÂTONNETS DE SURIMI M-BUDGET**

L'emballage M-Budget semble plus simple... Il n'en est rien! Cette fois-ci, c'est la version haut de gamme qui remporte le match grâce à sa barquette en carton qui peut être recyclée. Celle des bâtonnets de surimi M-Budget est en plastique et pèse plus lourd. Elle polluera donc plus lors de son élimination.

LE - POLLUANT

LE + POLLUANT


**RIZ CRÉOLE PARABOILED: FILM DE PLASTIQUE
OU BOÎTE EN CARTON RECYCLÉ**

A priori, on pourrait croire que le sachet en plastique pollue plus que la boîte en carton recyclable. Pourtant, dans ce cas précis, pour un kilo de riz, le sachet en plastique est nettement plus léger. Il génère donc moins de gaz à effet de serre que le carton. En revanche, l'élimination du film entraîne plus d'impacts sur l'environnement (mesure en écopoints).

Comment mesurer l'impact global sur l'environnement

Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre (GES), avec le méthane et d'autres gaz plus rares. Ces gaz provoquent le réchauffement climatique mondial, avec les dérèglements que nous connaissons au niveau local. Pour mesurer leur impact, l'effet de tous les GES a été mesuré en «kg équivalent de CO₂». L'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) a établi une méthode calculant ces équivalences selon la durée de vie dans l'atmosphère des différents GES. Les «écopoints» mesurent les impacts sur l'environnement de façon plus générale: santé humaine, biodiversité, épuisement des ressources non renouvelables.

Ces impacts sont traduits en points selon une pondération (Eco-indicator 99 ou Ei99) établie par des scientifiques de diverses spécialités et reconnue internationalement dans le domaine des analyses de cycle de vie. Ce qui est bon pour le climat (minimise le CO₂ émis) n'est pas forcément bon pour l'environnement en général, comme le montre l'exemple des agrocarburants. Les différentes options écologiques peuvent ainsi constituer un dilemme face auquel le consommateur dispose de peu d'outils pour faire son choix. Une meilleure prise en compte des enjeux écologiques et climatiques, de la part des industries est nécessaire.

Méthodologie

Les produits ont été choisis en fonction de la diversité des emballages proposés dans les grandes chaînes de distribution. Dans la mesure du possible, les poids des produits sont (à quelques grammes près) les mêmes dans les deux emballages.

Les emballages sont vidés et les poids des différents constituants ont été pesés au dixième de gramme près (la qualité du produit en tant que tel n'est donc pas évaluée dans le cadre de cette étude).

Les données *ecoinvent* ont permis d'établir l'impact de 100 g de produit en termes de réchauffement climatique (CO₂) et d'écopoints, selon les méthodes scientifiques les plus communément utilisées pour les écobilans. L'écobilan ne porte que sur l'emballage présenté au consommateur, partant du principe que ce dernier recycle une bonne partie du verre, de l'aluminium ou du papier.

CONSO — MALIN

- Privilégiez, si possible, les grands conditionnements, évitez les produits emballés individuellement.
- Recyclez au maximum les différentes parties des emballages (carton, alu, etc.).
- Faites la distinction entre un emballage qui peut avoir une seconde fonction (assiette, verre) d'un emballage qui n'a aucune autre utilité.
- L'emballage n'est bien sûr pas le seul élément qui entre en considération pour déterminer les répercussions écologiques globales d'un aliment. Sa provenance (de production locale ou provenant de pays lointains), ses modes de transport (par route, par voie maritime ou par avion) et de production (agriculture biologique ou intensive, de saison ou hors saison) influent aussi dans une large mesure sur son impact environnemental.

«Il faut aussi parfois se méfier des emballages dits «écologiques»»

«L'emballage protège ce qu'il vend et fait vendre ce qu'il protège.» Pour **Wolfgang Dürrer**, directeur de l'Institut suisse de l'emballage, l'habillage des produits pour leur mise en vente est avant tout destiné à les protéger pour qu'ils arrivent dans les meilleures conditions jusqu'au consommateur. Pour ce spécialiste, la conception de l'emballage doit répondre avant tout à des impératifs pratiques, mais aussi favoriser l'acte d'achat. Ces missions ne sont pas incompatibles avec un souci écologique, assure-t-il.

Quelle est en moyenne la proportion du coût d'un emballage dans le coût final d'un produit?

Le coût de l'emballage d'un produit fini varie entre 7% pour les produits simples à 15% pour les gammes de luxe. Un conditionnement particulier coûte plus cher à la production, car son prix dépend aussi de la demande du marché.

Tous les produits alimentaires doivent-ils être emballés?

Il est très rare qu'un aliment n'ait pas besoin d'emballage, ne serait-ce que lors de son transport. S'il est vrai par exemple que les bananes ou les noix de coco ont leur propre «emballage naturel», il faut toutefois protéger ces fruits lors de leur transport pour garantir une qualité optimale en magasin. Les œufs sont aussi un exemple intéressant: leur coquille garantit leur qualité, mais un emballage supplémentaire est nécessaire pour assurer le stockage et tous les transports, notamment du magasin à la maison.

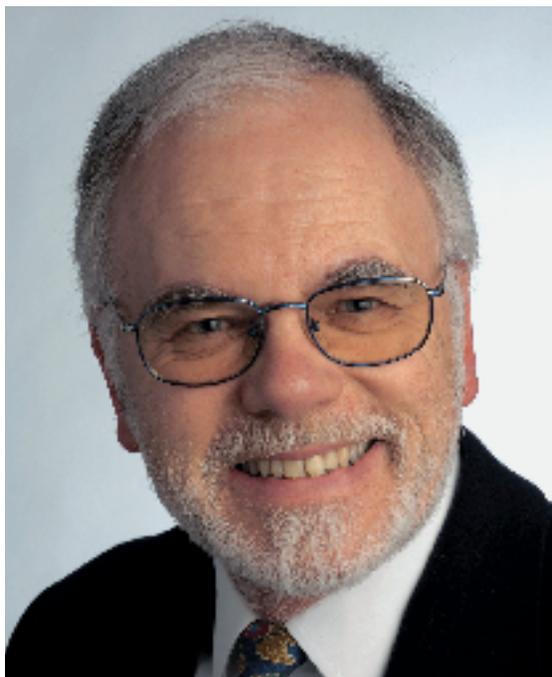
Emballage et écologie sont-ils compatibles?

Absolument! Ils sont indissociables. En fait, l'industrie de l'emballage est relativement jeune et s'est développée dans les années 1950 en même temps que la grande distribution, qui nécessite un transport et un stockage des produits. La problématique des emballages reflète

aussi le changement de nos modes de vie. La difficulté, c'est que l'aspect écologique n'a pas vraiment été intégré dans les jeunes années de l'emballage, où le critère économique était le plus important. C'est seulement depuis les années 1990 que l'on tient compte des écobilans. Mais, aujourd'hui, la discussion autour des axes économiques et écologiques fait partie de la routine.

Pourtant, on voit parfois apparaître des emballages aberrants sur nos étalages, comme celui du fameux chocolat Cailler...

Tout à fait, mais n'oublions pas que l'emballage fait aussi vendre. S'il est mal conçu, le consommateur sanctionne le produit et rappelle souvent le fabricant à l'ordre. Dans ce cas précis, la réaction des consommateurs a clairement montré qu'ils ne souhaitent pas ce genre d'emballage. Aujourd'hui, l'industrie alimentaire a compris qu'il fallait tenir compte de l'aspect écologique. Et, ce qui est sûr, c'est qu'elle est très sensible à l'avis de ses clients!



«L'industrie alimentaire a compris qu'il fallait tenir compte de l'aspect écologique. Et ce qui est sûr, c'est qu'elle est très sensible à l'avis de ses clients!»

Wolfgang Dürrer,
directeur de l'Institut suisse de l'emballage

Le passage à l'écologie se fait par petites évolutions, et ce ne sera sans doute pas une révolution. Par ailleurs, il faut aussi parfois se méfier des emballages dits «écologiques». A titre d'exemple, on voit apparaître certains emballages à base de maïs, certes très intéressants au moment de l'élimination des déchets, mais extrêmement coûteux pour l'environnement sur d'autres plans. La culture trop intensive de cette plante peut par exemple contribuer à l'appauvrissement de la

Est-ce que l'on peut espérer voir apparaître des emballages réellement écologiques dans les prochaines années?

diversité biologique dans certaines zones ou entrer en compétition avec des cultures destinées à l'alimentation. Si l'on se base uniquement sur les émissions de CO₂, on risque d'opter pour des choix qui ne sont pas globalement avantageux.

Propos recueillis par Huma Khamis



Les promesses du chantier

Un accord avec l'Europe pourrait faire baisser les prix. Reste à s'assurer qu'

L'ouverture des marchés agricoles se marchande sur plusieurs fronts: outre les pourparlers de l'Organisation mondiale du commerce, qui ont échoué fin juillet, la Suisse prépare des négociations avec l'Union européenne en vue de conclure un Accord de libre échange agricole (Alea).

La promesse d'une baisse du prix des produits alimentaires allant jusqu'à 25% ne doit pas faire oublier les autres enjeux de la réforme, notamment le maintien d'une production de proximité diversifiée et abordable, ou l'information sur les produits.

Se rapprocher de voisins qui nous ressemblent

Libéraliser les échanges entre la Suisse et l'Europe pour toute la chaîne agro-alimentaire, des engrais et semences jusqu'aux yogourts et chocolats, en passant par les céréales et les œufs, voilà le but de cet accord. Le Conseil fédéral ainsi que la majorité des distributeurs et l'industrie de la transformation y sont favorables. Ils estiment en effet qu'il ouvrirait aux produits suisses un marché de 490 millions de consommateurs aux habitudes culinaires semblables à celles des Suisses. Les distributeurs pourraient en outre s'approvisionner directement en Europe à meilleur marché et avoir accès à une plus grande gamme de produits. L'implantation d'autres distributeurs pour concurrencer le duopole Migros-Coop serait un peu plus aisée.

Pour le monde agricole, le principal enjeu réside dans la suppression des barrières douanières, qui mettrait en concurrence les produits suisses avec les produits européens, généralement moins coûteux. En contrepartie, les agriculteurs pourraient se fournir en engrais, semen-

L'agriculture est au cœur des grandes manœuvres de la Suisse pour faire baisser les prix sur son marché intérieur.



ces et fourrages européens, ce qui abaisserait leurs coûts de production, mais ne compenserait pas leur perte de revenu.

Les légumes plus menacés que le lait

Certaines associations comme Bio Suisse ou IP Suisse estiment qu'un accord bien négocié, associé à une stratégie axée sur une agriculture suisse de qualité, offre des perspectives d'avenir. Elles se positionnent pour l'ouverture de négociations et se prononceront une fois leur résultat connu, en particulier le détail des mesures envisagées pour aider les paysans à s'adapter.

Cependant, la majorité de l'agriculture rejette l'accord. Pour l'Union suisse des paysans, le prix à payer serait trop élevé; le revenu et le nombre d'exploitations baisseraient, avec une menace très importante sur les fruits, les légumes et les céréales. Le lait serait moins touché, et les producteurs de porc et de volaille bénéficieraient de fourrages moins onéreux. D'une manière générale, les produits présentant une forte valeur ajoutée (produits laitiers, viande et charcuterie, vins, etc.) sont mieux armés pour résister à la concurrence que les denrées alimentaires simples et peu transformées.



agricole international

que ce ne soit pas au détriment de la qualité.



ARC/Jean-Bernard Sieber

Barrières commerciales

L'accord a pour but de faciliter les échanges entre la Suisse et l'Union européenne. Les barrières commerciales qui les entravent devraient donc être éliminées ou diminuées. Elles sont de deux types: tarifaires et non tarifaires

MESURES TARIFAIRES: mesures à la frontière suisse renchérissant les produits importés. Il s'agit principalement de droits de douane (taxes) associés à des contingents (limites de quantités). Elles sont prises pour «protéger» la production suisse face à des importations meilleur marché, spécialement pendant la période de récolte en Suisse. Par exemple, des tomates (légume le plus consommé) peuvent être taxées jusqu'à 2 fr. 64 par kilo importé entre le 1er mai et le 20 octobre.

MESURES NON TARIFAIRES: différences de législation ou de normes entre la Suisse et les pays de l'Union européenne. Certains produits européens ne peuvent donc pas être importés, car leur composition n'est pas conforme à la législation suisse, ou doivent être réétiquetés pour que les informations sur l'emballage correspondent aux exigences suisses. Il s'agit par exemple des OGM, de la déclaration des allergènes ou de l'indication du pays de production.

A. C.

L'information et la qualité dans les négociations

L'élargissement de l'offre et une baisse des prix sont les effets positifs attendus d'un tel accord. La FRC soutient l'ouverture des négociations en demandant qu'elles intègrent un certain nombre de paramètres. Car si le prix est un critère important d'achat, les consommateurs sont également attentifs à la provenance des produits, à leur qualité, à leur fraîcheur ainsi qu'aux conditions de production (environnement, protection des animaux, social).

Les acquis suisses en matière d'information doivent être préservés

pour permettre la comparaison des produits et la liberté de choix, ce qui implique de savoir d'où vient la viande d'un salami ou si les œufs proviennent d'un élevage en batterie. La protection de l'environnement et des animaux dans l'agriculture suisse, qui constitue l'un des progrès de ces dernières années, ne doit pas être affaiblie. Bien que l'Union ait une ligne similaire en matière de génie génétique, la Suisse doit conserver sa législation et son indépendance dans le domaine des OGM, plus répandus chez nos voisins, particulièrement dans l'alimentation du bétail. L'agriculture suisse doit pouvoir

continuer à remplir les objectifs fixés dans la Constitution, et, parmi eux, contribuer substantiellement à la sécurité de l'approvisionnement; le taux d'autosuffisance actuel d'environ 60%, plutôt bas en comparaison internationale, doit être maintenu. La Suisse doit rester autonome dans ses décisions, notamment pour fixer des normes de qualité plus sévères que le standard européen, comme elle l'a fait avec l'interdiction de l'élevage en batterie ou la limitation des graisses trans; il s'agit de la concrétisation du principe de la souveraineté alimentaire, qui est le droit de chaque peuple à choisir ses propres politiques et



stratégies de production, de distribution et de consommation.

Enfin, l'accroissement des échanges et des distances parcourues augmente le risque et l'ampleur des fraudes. La course aux prix les plus bas a parfois des impacts sur la qualité sanitaire des produits, comme l'ont montré récemment les scandales des vins, des huiles d'olive et des fromages en Italie. L'adhésion de la Suisse au système d'alerte rapide de l'UE pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) est prévue dans le projet, ce qui permettra d'agir rapidement en cas de problème.

Des incertitudes à clarifier avant de se prononcer

Si les conséquences économiques pour l'agriculture sont étudiées de

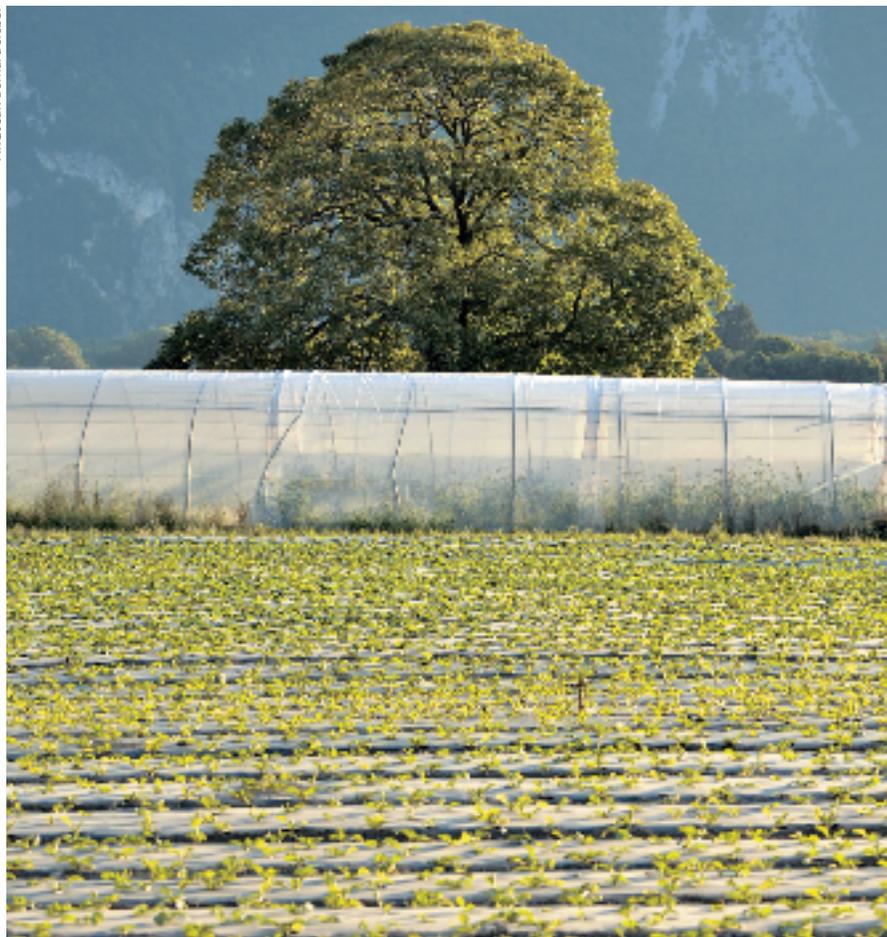
manière très détaillées, des aspects touchant directement les consommateurs doivent, selon la FRC, encore être clarifiés.

Les éventuels risques pour la santé et la sécurité doivent être évalués plus précisément: additifs admis, teneurs maximales en pesticides, etc. L'impact sur le choix offert aux consommateurs doit être examiné. En théorie ce choix s'élargit, mais des craintes pèsent sur certains produits de proximité. Une salade, des pommes ou des carottes du pays ne doivent pas devenir des produits de niche, inabornables financièrement. Pour les fruits et les légumes, seules des variétés supportant bien le stockage et les longs transports pourraient subsister.

En dernier lieu, l'ampleur de la baisse des prix à la consommation reste une inconnue. A son entrée dans l'UE, l'Autriche n'a ainsi pas connu une baisse des prix aussi importante qu'attendue. Lors de la première présentation du projet, à l'été 2007, les autorités avançaient le chiffre de 25% de baisse générale des prix à la consommation, qui semble irréaliste. L'Office fédéral de l'agriculture parle désormais prudemment d'une baisse pouvant aller jusqu'à 25% pour certains produits, en citant comme seul exemple les aliments pour bébé, jusqu'à 100% plus chers en Suisse (cf. encadré). La FRC estime que seul un petit nombre de produits seraient concernés et demande une évaluation plus précise pour les dif-

Les parlementaires romands veulent importer

ARC/Jean-Bernard Sieber



POLITIQUE Diminuer l'importation de denrées produites en contradiction avec les standards suisses: une question d'éthique, mais aussi d'équité.

Même sans accord de libre-échange, la Suisse importe près de 50% de ses légumes et 40% de ses fruits, en grande partie de l'Union européenne. Certains sont cultivés par des immigrants exploités et nuisent à l'environnement. El Ejido, en Andalousie, est l'exemple le plus connu de ces zones de production où les «fabriques» de fruits et de légumes provoquent d'importants dégâts. Comme l'a relevé, début 2007, le rapport d'une commission du Conseil de l'Europe, le volet humain n'est pas plus reluisant: conventions collectives non respectées, logements insalubres, mauvais traitements, etc. La situation ne se limite pas au sud de l'Espagne, des cas similaires ont été signalés en Italie, en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Il est donc difficile de se fier à la seule provenance pour acheter sans mauvaise conscience.

En Suisse la Plateforme pour une agriculture socialement durable, créée en réaction à cette situation, a soutenu des initiatives parlementaires acceptées dans les sept cantons romands entre juin 2004 et juin 2008. Elles demandent que les gouver-



férentes gammes de produits. Etant donné l'extrême concentration du marché de la distribution alimentaire en Suisse, des mesures doivent être mises en place pour suivre l'évolution des prix et intervenir si les baisses des prix aux échelons intermédiaires ne sont pas suffisamment répercutées.

La FRC examinera d'un œil critique et attentif le résultat des négociations avant de prendre définitivement position, mais elle estime que l'accord peut être utile et bénéfique aux consommateurs, à condition de constituer un outil maîtrisé de politique agricole et alimentaire.

Aline Clerc

La position complète de la FRC est disponible sur www.frc.ch

«propre»

nements cantonaux interviennent auprès du Conseil fédéral pour interdire ou au moins diminuer l'importation de denrées alimentaires produites dans des conditions qui contreviennent aux standards suisses. Elles demandent également une meilleure information au sujet des conditions de production et une intégration des aspects sociaux et environnementaux dans le cadre des négociations à l'OMC et avec l'UE. Pour les initiants, il s'agit non seulement d'une question d'éthique, mais aussi d'équité envers les producteurs suisses mis en concurrence par le dumping de ces produits trop bon marché.

La FRC, qui avait dénoncé la situation en 2001, soutient le principe de ces initiatives, mais voit de grandes difficultés à appliquer une interdiction, notamment pour définir et contrôler les standards acceptables dans chaque exploitation européenne. Les autres revendications – meilleure information, intégration des aspects sociaux dans les négociations internationales – doivent être prises en compte par le Conseil fédéral. **A. C.**

La Suisse reste plus chère que ses voisins

DIFFÉRENCE DE PRIX	PLUS CHERS	MOINS CHERS
JUSQU'À 10%	Jouet Table Roses Livre Scooter Perceuse Verres	Voitures européennes et extra-européennes Corn-flakes Dispersion intérieure (peinture) Boisson énergétique Déambulateur Montre
DE 10 À 30%	Fromage à pâte molle Piles Téléviseur Chaussures de sport Boisson au cola (hors marque) Balai Pain croustillant Réfrigérateur Médicament I Tracteur Barre chocolatée Aliment pour chat (de marque) Riz (hors marque)	Ordinateur portable Slip pour dame Essence Engrais pour plantes Produit de soin du corps Tube néon Mazout Pèse-personne CD en tête du hit-parade
DE 30 À 50%	Huile moteur	
DE 50 À 100%	Magazine Produit à lessive Aliment pour chat (hors marque) Salami Couches d'incontinence Bonbonne de gaz Assiette Médicament II Pâte d'étanchéité en cartouche	
PLUS DE 100%	Mastic universel Aliment pour bébé Allumettes Extincteur	

Ce tableau présente les résultats du relevé de 2005. La situation s'est modifiée en 2008 pour certains produits. Par exemple, la nourriture pour bébé à base de lait et de céréales. Face aux seuls grands emballages présents sur le marché français en 2005, les boîtes de 200 g helvétiques présentaient un prix unitaire comparativement beaucoup plus élevé. En 2008, la comparaison a pu être effectuée également en France sur les mêmes petits emballages, et la différence de prix s'est réduite à 29%.

En 2005 et en 2008, le Secrétariat d'Etat à l'économie a relevé les prix de 50 produits alimentaires et non alimentaires en Suisse et dans des zones frontalières de France, d'Allemagne et d'Italie dans le but d'expliquer, grâce à des exemples concrets, le fameux îlot de cherté suisse. Deux tiers des produits sont meilleur marché chez nos voisins, et, pour le dernier tiers, l'achat en Suisse est plus avantageux, avec une tendance à une diminution de l'écart des prix. Les causes de ces différences relèvent autant de facteurs privés, comme la position dominante de certains acteurs sur le marché, ou des normes privées protectionnistes, que de facteurs étatiques, à l'instar des entraves techniques (mesures non

tarifaires) ou des droits de douane. Le rapport relève aussi le comportement d'une partie des consommateurs suisses, pour qui un prix plus élevé signifie une meilleure qualité (ce qui, comme le montrent les tests de la FRC, n'est de loin pas systématique). Les fabricants et les distributeurs ont donc tendance à fixer des prix assez haut, pour donner un signal de qualité, et à proposer régulièrement des promotions pour assurer de bons chiffres de vente. Une part importante des couches-culottes, des lessives et des produits de longue conservation est ainsi vendue significativement moins cher que les prix nominaux, mais il est difficile d'en tenir compte dans la comparaison. **A. C.**

La lettre de Claude-Inga Barbey

«Il fait beau, il fait chaud, les enfants sont contents. Bisous de toute la petite famille»



L'inventaire du panier d'été d'une mère de famille moyenne est à peu près le suivant: pour deux enfants: des linges, qui prennent à eux seuls la moitié du panier, deux maillots de bain, si possible avec T-shirt incorporé, crème solaire, antimoustiques, antipuces de canard, chapeaux, flotteurs, cadenas pour les armoires, parasol, boissons pour éviter la déshydratation, goûter, sandalettes pour aller dans l'eau, jeux de sable, ballon, pharmacie, aspi-venin, livres, lunettes de soleil, caméra numérique, et c'est un minimum.

On peut avoir, en option, un matelas pneumatique ou une girafe gonflable de 2 mètres de long, des raquettes, un «Puissance 4» portable, une tente antivent pour le bébé, une poussette qui ne roule pas dans le sable, des palmes, un masque et un tuba, des nattes, une cargaison de bouteilles d'eau dans une glacière, un pique-nique et, accessoirement, un ou deux enfants en plus.

Après, il faut charger la voiture par 40 degrés à l'ombre, rouler et décharger la voiture dans un parking payant à 200 mètres de la plage. Porter tous les sacs, tirer la poussette dans le sable, et gueuler sur les enfants parce que c'est trop tôt pour se baigner. Et, après, les enduire de crème, bleue, pour voir où on n'en a pas mis, leur visser la casquette sur la tête et installer les nattes, la tente, au bord du malaise tellement il fait chaud. Après seulement, on peut se déshabiller avant de s'évanouir pour de bon. Les biscuits tombent dans le sable, le thé froid du biberon est brûlant, les nattes s'envolent, et impossible de trouver une position confortable sur ces cochonneries de linges pour lire un peu. Si toutefois on peut lire... Parce que, la plupart du temps, on reste assise à surveiller la plage. A gauche, il y a des gens qui ont un chien

pas attaché. A droite, un groupe de jeunes qui écoutent du r'n'b à fond, le bébé qui avance dangereusement dans les vagues, et l'autre qui enterre son frère jusqu'au cou pour voir comment ça fait. Quand on a cinq minutes, on feuillette un magazine qui nous promet un été réussi, un été de séduction, bien dans son corps, une peau sublime et bronzée, des cheveux pailletés d'or et des décolletés qui tuent. Alors on rentre le ventre, on s'enveloppe dans un grand foulard pour cacher les vergetures et on va ramasser des cailloux avec le petit. En passant, on jette un œil envieux sur les petites paires de fesses des jeunes filles à plat ventre qui tapotent sur



Fotolia.com

leurs natels avec leurs ongles décorés, et on est vaguement écœurée par tant d'injustice. On regarde la mer, et on est soudain envahie par un sentiment de solitude absolue.

La grande qui fait la gueule avec son Ipod sur les oreilles parce qu'elle s'ennuie à mourir, et votre mari qui est parti pêcher des daurades avec un copain depuis une heure et demie, daurades qu'il va falloir vider et cuisiner le soir même, alors qu'on a déjà fait les courses au supermarché à 8 heures du matin, quand tout le monde dormait encore, et qu'on avait prévu un repas simple et vite fait. Après, quand la température sur la plage devient enfin acceptable,

il faut rentrer à cause des petits. On plie, on rhabille, on dégonfle, on secoue, on range la collection de cailloux dans le paquet de biscuits vides, on roule jusqu'à la maison de location. On défait les sacs, on rince les maillots, on suspend les linges, on vide le sable et on lance le souper tout en surveillant les petits, qui sont dans la douche qui ne coule pas. La grande y passe à peu près une heure, et ça décale tout le monde, mais on n'ose rien dire parce qu'elle s'ennuie. Les hommes prennent l'apéro, et on se dit qu'on prendra une douche après, quand les enfants seront couchés. Il n'y a pas de

truc pour éplucher les patates et pas de râpe à fromage dans la cuisine de location. Une seule poêle pour huit personnes, et encore, une qui attache. Les daurades minables restent collées au fond. Pas de TV non plus, alors les petits s'ennuient, et on promet un Mille bornes ou un Monopoly après souper. Alors, une fois que tout le monde est couché et qu'on a pris sa douche, on se dit que, quand même, il faut passer un coup de balai, des fois que la dame de la maison de location vienne faire une visite imprévue le lendemain matin, pour pas qu'elle nous prenne pour des cochons. Une douche, s'il reste de l'eau chaude, et au lit avec un livre, sur un matelas défoncé. On se prend à rêver à la maison, au confort des habitudes de tout le monde, à la mer hors saison en amoureux autrefois, et aux repas au restaurant, quand on n'est que deux et que l'autre dit: «Je prendrai comme toi, mon amour;»... Pourtant on les a voulues, ces vacances, on s'en réjouit et on va s'en souvenir. C'est fascinant, cette capacité qu'on a à transformer la réalité dès qu'on emploie le mot «vacances».



Sans fil, c'est si facile

Le mobile n'a pas détrôné le téléphone fixe. Au contraire, les combinés de salon ont pris un coup de jeune et sont maintenant, pour beaucoup, sans fil et au moins aussi confortables que leurs cousins de plein air. «Test-Achats» s'est penché sur les téléphones fixes récents. Le magazine belge a testé quinze modèles simples et cinq modèles VoIP, qui permettent, en plus, d'utiliser une ligne fixe classique, de téléphoner par Internet. Ils permettent tous de se munir de plus d'un combiné, solution appréciable pour les locataires d'un logement à plusieurs étages. Le premier de classe, le Siemens SL 370, est bien noté, en particulier pour la qualité de sa batterie. Les testeurs intranquillisés du magazine ont par ailleurs noté une bonne résistance de la plupart des appareils aux chutes.



DR

Dites bonjour à la caméra HD

Leur prix baisse un peu, leur qualité reste bien meilleure que leurs petites sœurs «standard»... Pourquoi ne pas se lancer dans la confection d'images haute définition, puisque les écrans de ce type sont de plus en plus fréquents dans les foyers? Le magazine anglais «Wich?» a testé les principaux modèles se disputant le marché. Ils permettent de capturer des images mieux détaillées, des couleurs plus proches de la réalité. Dans le cadre de ce test, rien n'a été épargné aux caméras testées: images projetées sur écran pour être étendues jusqu'à 2 mètres de large, change-

ments rapides de luminosité et de distance pour vérifier la qualité de l'autofocus. Les modèles proposés enregistrent l'image sur disque dur, qui offre le meilleur temps d'enregistrement (jusqu'à sept heures).



DR

LES DEUX MEILLEURES CAMÉRAS HD:
Sony HDR-SR 11 E, 1599 fr.
Panasonic HDC SD9, 1199 fr.

Projections privées *Le bleu leur va si bien*

Eurofoot, Tour de France, Jeux olympiques... Vous en avez assez des émotions du direct? Peut-être songez-vous donc à revoir les classiques du cinéma confortablement assis dans votre salon. Ça tombe bien, notre confrère germanique «Stiftung Warentest» vient de passer au crible les lecteurs haute définition (HD) pour DVD et Blu-Ray. Les deux technologies ont eu leurs supporters et

leurs détracteurs, mais, depuis février 2008, la bataille est terminée: Toshiba ayant annoncé qu'il renoncerait, à terme, au format HD-DVD, soutenu par Microsoft, c'est le Blu-Ray, soutenu par Sony, qui va s'imposer. Cependant, les lecteurs de DVD ont encore un peu de temps devant eux. Par ailleurs, un lecteur Blu-Ray peut se nourrir de galettes HD-DVD sans risque d'indigestion.



DR

LES MEILLEURS:
Siemens SL 370, 143 fr.
Siemens A 160, 51 fr.

LE MEILLEUR BLU-RAY: Panasonic DMP-BD30, 540 fr.
LE MEILLEUR HD-DVD: Denon DVD 1740, 254 fr.

Roulez jeunesse!

Passer facilement d'un sentier de forêt à un bus bondé, se déplier et se replier d'un geste élégant entre le supermarché et le coffre de la voiture, favoriser l'éveil de l'enfant tout comme sa sieste, avoir un poids minimal et une capacité de rangement maximale: on demande aujourd'hui aux plus simples poussettes ce que nul n'aurait exigé du meilleur carrosse il y a encore peu. Et elles peuvent le faire! C'est la conclusion des parents experts convoqués par «Test-Achats». Le magazine belge a organisé une course d'obstacles de haut niveau pour des poussettes «3 en 1» équipées d'une nacelle, d'un landau et d'un siège auto pour les enfants jusqu'à 15 kilos, soit

30 mois environ. Les tests de sécurité sont bons, les aspects de rangement, de manœuvrabilité, de nettoyage, de confort d'utilisation aussi. Attention, certains modèles permettent d'utiliser le landau dans la voiture à la place du siège auto, mais que cette utilisation est moins sûre, et donc déconseillée. De même, le siège auto peut se fixer sur la poussette, et ainsi éviter de transporter le landau, mais il n'offre pas un confort de mouvement suffisant pour l'enfant.

Chicco For me: 899 fr. est seconde du test. La première, une Graco, n'est que peu vendue en Suisse romande, où la marque n'a pas de service après-vente. Très bien notée également: **Bébé Confort loola full** et **Peg-Perego pliko p3**.



DR



Nouveaux mobiles testés

Il y a une vie en dehors de l'iPhone... Une centaine de téléphones mobiles sont

Ils présentent un nombre incroyable de fonctions, et pourtant on ne les achète que pour une seule d'entre elles: téléphoner. Notre test le démontre, tous les appareils mis à l'épreuve s'acquittent honorablement de cette tâche principale, avec une sensibilité au réseau et un son plutôt bons (pour autant que la couverture du réseau soit bonne). En revanche, lors de l'utilisation des autres fonctions (lecteur Mp3, appareil photo, etc.), les différences de qualité – et de prix – sont notables.

Aujourd'hui, le mobile est devenu une porte d'entrée à Internet. Avec les modèles UMTS ou de troisième génération (3G), le transfert de données devient rapide. Les nouveaux téléphones permettent ainsi de surfer, de télécharger les mails, et peuvent même servir de modem pour un ordinateur portable. Encore plus évolués, les modèles HSDPA (ou 3G+) offrent des vitesses proches du DSL et prennent la relève lorsque le wi-fi n'est pas disponible. Autant de solutions tentantes pour être toujours branché, mais attention! sans abonnement adéquat et sans garder un œil attentif sur le volume de données échangées, la facture peut se révéler salée!

iPhone 3G: après la pluie... les ennuis

Pas de doute, dans le monde de la téléphonie, c'est l'iPhone 3G qui a fait la



pluie et le beau temps cette année. Mais que ceux qui ont succombé au coup de foudre se méfient des averses! Car le dernier-né d'Apple est très sensible à l'humidité. En effet, nos experts lui ont fait passer toutes les épreuves classiques des téléphones mobiles, notamment celui de l'endurance à la pluie, et l'iPhone 3G obtient un des pires résultats jamais observés! Les trois exemplaires testés en laboratoire présentent de graves problèmes de batterie et d'éclairage de l'écran après à peine quelques minutes de pluie. Pis, ces dysfonctionnements persistent une fois que le téléphone est sec. Un résultat accablant puisque, à ce jour, seul le Nokia N95

n'avait pas réussi ce test que la majorité des téléphones mobiles remportent haut la main. A noter que la version 2G+, sortie aux Etats-Unis l'année dernière et munie d'une coque métallique à l'arrière du mobile, ne souffre pas de cette faiblesse... Et, bien entendu, la garantie du bijou technologique n'entre pas en matière en cas de dégâts dus à l'eau. Apple prend-il ses nouveaux clients pour des pommes?

L'effet Apple

C'est avant tout un marketing féroce qui a fait de l'iPhone 3G un best-seller, avec un million de ventes dans le monde durant le week-end de lancement. Pourtant, Apple aura fait

plus de mécontents que d'heureux... Files d'attente interminables, ruptures de stock, suivies de commandes invérifiables, autant d'embûches qui font ricaner les chanceux qui ont obtenu l'objet tant convoité sans encombre et ceux qui ont décidé de s'en passer.

Il n'en reste pas moins que tous ceux qui ont réussi à caresser leur rêve iPhone sont séduits par son look sensuel et son interface ultra-intuitive. Car son secret réside dans son écran tactile, époustoufflant avec sa fonction zoom à deux doigts – dont un brevet a été déposé par Apple – qui constitue la pièce maîtresse de la merveille technologique. Alors que les concurrents sont



L'iPhone 3G boit la tasse

apparus sur nos étalages cette année. Tests et conseils.

TEST ICRT



Photos ARC/ Jean-Bernard Sieber



Au premier jour de vente de la star d'Apple, les chanceux jubilent. Il ne leur reste plus qu'à bien protéger leur joujou des averses s'ils ne veulent pas risquer la douche froide. L'iPhone est un des rares modèles à échouer au test d'endurance à la pluie.

loin derrière avec des écrans interactifs peu sensibles, ou au contraire susceptibles de s'enclencher de manière inopinée, celui de l'iPhone, très résistant aux chocs et aux griffures, ne réagit qu'à la pression des doigts.

Par rapport à la version sortie aux Etats-Unis et en Europe l'année dernière (cf. *FRC Magazine* No 4), Apple a en outre amélioré quelques défauts de jeunesse. Ainsi, le système d'exploitation de l'iPhone 3G est encore plus rapide que la version initiale. L'autonomie de la batterie est aussi meilleure, même si l'activation de l'UMTS est énergivore.

Avec son antenne GPS embarquée et ses cartes Google, difficile de se per-

dre. Mais il ne comporte pas de système de navigation proprement dit. Bonne nouvelle, en revanche, contrairement à la version 2G+, le modèle 3G possède une entrée standard pour les écouteurs (3,5 mm).

Quelques autres déceptions... dont le prix

Hélas, le joujou n'est pas parfait, et toutes les options de divertissement nécessitent une connexion Internet (via wi-fi ou avec un abonnement incluant le transfert de données) afin d'exploiter au maximum toutes ses possibilités. Sans cela, il se transforme en simple téléphone muni d'un lecteur MP3.

Autre point agaçant, le logiciel iTunes (donc un or-

dinateur muni d'une connexion Internet) est indispensable pour l'activation du mobile: un comble pour un téléphone multimédia! Impossible par ailleurs de se passer du logiciel pour le transfert de musique, de photos, etc., car même s'il est doté d'une mémoire de 8 ou 16 Go, ce mobile ne peut pas être utilisé comme périphérique de stockage de données (alors que d'autres modèles le permettent sans problème).

En outre, l'iPhone 3G ne permet toujours pas d'envoyer de MMS, ni de faire suivre les SMS. Par ailleurs, sa caméra de 2 Mpixels (de qualité acceptable, sans plus) n'enregistre pas de vidéo. Enfin, la batterie ne

peut pas être changée par l'utilisateur.

D'une part, hors abonnement, le prix de l'iPhone reste très élevé: 999 fr. pour la version à 8Go, 1199 fr. pour 16Go. D'autre part, les offres avec cartes prépayées proposent des tarifs de communication et de données excessivement chers. Au bout du compte, les abonnements offerts par Swisscom et Orange reviennent presque au même, au niveau du prix payé pour l'appareil, et lient l'utilisateur pour vingt-quatre mois. Car si l'iPhone permet une grande mobilité, les contrats des opérateurs, eux, ont plutôt tendance à vous ligoter!

Huma Khamis ▶▶▶



Chapelet de nouveautés pour les

L'iPhone n'est pas seul sur le marché! Avec la centaine de modèles sortis cette année, les fabricants redoublent d'imagination pour les nouvelles fonctionnalités. Si l'originalité peut être saluée, la question de l'utilité reste en suspens pour certains de ces modèles...

LG HB620T POUR LES ACCROS À LA TV

Ce modèle 3G+ est équipé d'un récepteur de télévision numérique donnant accès aux chaînes gratuites en direct, sans recourir au réseau UMTS. La qualité de l'image, bien que petite, est bonne, et la batterie permet de suivre environ nonante minutes de programme. Suffisant pour un match de foot sans prolongations... Attention, cet appareil peut vous valoir d'être soumis à la redevance TV, si vous ne l'êtes pas encore (cf. en page 28 du présent numéro).

JCB/SONIM TOUGHPHONE INCASSABLE, MAIS...

Ce mastodonte de 129 g, très cher dans sa catégorie, est très résistant et muni d'une très bonne batterie. Mais son talon d'Achille se situe dans l'écran, sensible aux griffures. L'écriture des SMS se révèle en outre peu pratique. Avis aux maladroits, le modèle LG KG375, moins cher, est tout aussi solide face aux chutes.

		MODÈLES AVEC APPAREIL					
<ul style="list-style-type: none"> + très bon ● bon ■ satisfaisant ▲ peu satisfaisant △ insuffisant ✗ non ✓ oui <p>VOLUME DE L'APPAREIL</p> <ul style="list-style-type: none"> ● plus petit que 80 cm³ ●● entre 80 et 100 cm³ ●●● entre 100 et 120 cm³ 							
PRIX INDICATIF HORS ABONNEMENT		449 fr.	379 fr.	999 fr.	749 fr.	529 fr.	648 fr.
CARACTÉRISTIQUES	Nombre de fréquences GSM	4	3	4	3	4	3
	UMTS/HSDPA	✓ / ✓	✗ / ✗	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✗	✓ / ✓
	Volume	●	●	●●	●●	●	●
	Bluetooth/Bluetooth/A2DP	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✗	✓ / ✓	✓ / ✗	✓ / ✓
	wi-fi	✗	✗	✓	✗	✗	✗
	Résolution en MP de l'appareil photo	3.2	1.9	2.0	5.0	3.2	5.0
CONCEPTION DU TÉLÉPHONE 15%	Ergonomie (15%)	●	●	■	●	■	■
	Batterie (50%)	●	●	●	■	●	■
	Portabilité (20%)	+	+	■	●	●	●
	Durabilité (15%)	●	●	■	●	●	+
UTILISATION EN TANT QUE TÉLÉPHONE 30%	Qualité du son (30%)	●	●	●	●	●	●
	Sensibilité au réseau (40%)	●	●	●	●	●	●
	Facilité d'utilisation (30%)	●	●	●	+	+	+
UTILISATION POUR SMS (10%)		●	●	●	●	●	●
APPAREIL PHOTO (10%)		●	■	■	●	●	■
LECTEUR MP3 (5%)		●	●	●	●	■	●
POLYVALENCE (10%)		●	●	+	●	●	●
APPRÉCIATION GLOBALE		71,2%	70,4%	68,9%	68,5%	68,4%	66,9%



concurrents d'Apple

SAMSUNG SGH D880

DEUX POUR LE PRIX D'UN

Ce téléphone peut contenir deux cartes Sim et s'avère très utile pour ceux qui jonglent entre deux numéros. Certains petits malins l'utilisent même avec des cartes d'opérateurs différents pour bénéficier des meilleurs tarifs. Il est muni d'une très bonne batterie, mais son lecteur MP3, peu pratique à l'utilisation, déçoit.

SAMSUNG/ADIDAS SGH-F110

MICOACH L'ENTRAÎNEUR INTÉGRÉ

Avec son lecteur MP3 intégré, ce téléphone est livré avec un capteur de fréquence cardiaque et un accéléromètre, et fournit des programmes d'entraînement personnalisés. Durant la course, il calcule, entre autres, les calories brûlées. Heureusement, il n'appelle pas votre maman si vous négligez vos séances de sport!

H. K.

REIL PHOTO ET LECTEUR MP3

	SAMSUNG SGH-D880	NOKIA E51	SAMSUNG SGH-U900 Soul	MOTOROLA Motorazr2 V9	SAMSUNG/ADIDAS SGH-F110 miCoach	LG HB620T
	598 fr.	529 fr.	598 fr.	469 fr.	541 fr.	508 fr.
	3	3	3	4	4	3
	x / x	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✓	x / x	✓ / ✓
	●●●	●	●	●	●	●●
	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✓	✓ / ✓
	x	✓	x	x	x	x
	3.0	2.0	5.0	2.0	2.0	2.0
	■	●	■	■	■	■
	●	●	■	■	■	■
	■	●	●	●	●	●
	●	■	●	+	●	+
	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●
	+	●	+	+	●	+
	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	■	■
	■	■	■	■	●	▲
	■	●	●	●	■	●
	66,8%	65,7%	65,6%	65,4%	64,4%	62,0%

Le test en bref...

Finis les mobiles ultrapetits impossibles à manipuler! Cette année, les modèles sont plus grands, légers, avec des écrans chatoyants. Mais le fil rouge reste le même: certains appareils posent encore des problèmes d'ergonomie. Touches trop petites ou trop sensibles, commandes mal placées: autant de détails qui peuvent entraver les envies de communication. Un conseil, avant tout achat, demandez à essayer le clavier et les fonctions principales (téléphoner, sauver un numéro, envoyer un SMS...).

La batterie à plat

Les batteries sont de plus en plus performantes. Mais comme le nombre de fonctions et la qualité des écrans ont augmenté, les accus sont plus sollicités. Pourtant, la majorité des appareils tiennent entre une semaine et dix jours en stand-by (si aucune autre fonction n'est utilisée et si la qualité du réseau est bonne). Pour une très grande autonomie, optez pour un modèle basique, moins polyvalent, mais dont la batterie ne sera mise à contribution que pour la téléphonie.

C'est du costaud...

L'épreuve de la durabilité est particulièrement sévère. Les appareils chutent d'un mètre de haut, une cinquantaine de fois de suite, et sont soumis à une simulation de pluie. Malgré ce traitement de choc, la majorité des appareils s'en sortent bien. En revanche, les écrans de nombreux modèles sont sensibles aux égratignures, surtout ceux qui ne sont pas protégés par un clapet.

Le son et l'image

Pas d'image de miracle cette année. Avec les appareils photo inclus dans le téléphone, les clichés sont toujours un peu décevants, même pour certains modèles affichant une résolution de 5Mpixels, un autofocus et un zoom optique. En cause, la lentille de l'objectif, trop petite pour donner de bonnes photos. Côté musique, c'est un autre son de cloche, la performance varie du tout au tout selon le modèle choisi. Enfin, dans la majorité des cas, c'est la qualité des écouteurs qui donne le ton!

H. K.



		MODÈLES BASIQUES					
+ très bon ● bon ■ satisfaisant ▲ peu satisfaisant ▲ insuffisant ✗ non ✓ oui VOLUME DE L'APPAREIL ● plus petit que 80 cm ³ ●● entre 80 et 100 cm ³ ●●● entre 100 et 120 cm ³ ●●●● plus de 120 cm ³		NOKIA 2610	SONY ERICSSON J120I	SAMSUNG SGH-B500	NOKIA 1650	LG KG375	LG KP100
PRIX INDICATIF HORS ABONNEMENT		99 fr.	58 fr.	Bientôt disponible	49 fr.	49 fr.	29 fr. 95
CARACTÉRISTIQUES	Nombre de fréquences GSM	2	2	2	2	2	2
	UMTS/HSDPA	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗
	Volume	●●	●	●	●	●	●
	Bluetooth/Bluetooth/A2DP	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗	✗ / ✗
	wi-fi	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Résolution en MP de l'appareil photo	✗	✗	✗	✗	✗	✗
CONCEPTION DU TÉLÉPHONE 15%	Ergonomie (15%)	■	■	▲	■	■	■
	Batterie (50%)	+	●	●	+	●	●
	Portabilité (20%)	●	●	●	●	+	+
	Durabilité (15%)	■	●	●	■	+	●
UTILISATION EN TANT QUE TÉLÉPHONE 30%	Qualité du son (30%)	■	●	●	■	●	●
	Sensibilité au réseau (40%)	●	+	●	●	●	+
	Facilité d'utilisation (30%)	●	●	●	●	●	●
UTILISATION POUR SMS (10%)		●	■	■	●	■	■
POLYVALENCE (10%)		▲	▲	▲	▲	▲	▲
APPRÉCIATION GLOBALE		65,9%	62,8%	62,5%	62,5%	62,3%	62,1%

PETIT CRÉDIT

Publicités illicites La FRC porte

Elles s'appellent Go-Leasing, Orvaleasing, Cashflex Multicrédit ou encore SOS Dettes.... Ces entreprises font paraître de nombreuses annonces pour des crédits à la consommation ou des leasings soi-disant avantageux dans les quotidiens romands, et en particulier dans les journaux gratuits. Ces annonces visent spécialement des retraités, des personnes à l'AI ou ayant déjà des dettes ou des poursuites, voire des faillites. Procédé d'autant plus choquant que ce sont les personnes en situation financière précaire qui risquent le plus de tomber rapidement dans la spirale du surendettement.

La FRC a constaté que les annonces parues dans la presse ne respectaient pas les dispositions de la loi fédé-

rale sur la concurrence déloyale (LCD). Ces règles prévoient que, dans des annonces publiques, la raison sociale doit être désignée de manière nette. Par ailleurs, des indications claires sur le montant net et le coût total du crédit, ainsi que le taux annuel effectif global, doivent y figurer. Ces entreprises omettent en outre fréquemment de signaler que «l'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur», selon une prescription de la LCD.

La FRC dépose une plainte

Forte de ces constatations, la FRC a décidé de prendre le taureau par les cornes: elle a ainsi déposé en juillet



JCB TOUGHPHONE	NOKIA 1208
448 fr.	29 fr.
3	2
x / x	x / x
●●●●	●
✓ / x	x / x
x	x
x	x
●	■
+	●
■	+
●	■
●	●
●	●
●	●
●	●
▲	■
▲	▲
61,2%	59,0%

CONSO — MALIN

- Désactivez l'UMTS, l'EDGE ainsi que le Bluetooth lorsque vous n'en avez pas besoin. Ces fonctions sont énergivores et diminuent la durée de mode veille.
- Une maladresse est toujours possible. Si votre téléphone est mouillé, enlevez immédiatement la batterie, vous diminuerez ainsi les risques de court-circuit.

BONUS — WEB

Le modèle que vous convoitez n'est pas dans ces tableaux?

Les modèles présentés ici sont une sélection des meilleurs de chaque marque, ou de ceux qui présentent une particularité intéressante. Le classement final d'une centaine de mobiles est disponible sur www.frc.ch, ainsi que le glossaire et le protocole de test complet.

Ne laissez pas les poux vous gâcher la rentrée

Le pou de tête se nourrit de sang du cuir chevelu, ne transmet aucune maladie et est indifférent à la propreté des cheveux. Il est particulièrement fréquent en milieu scolaire.

- **Possibilité de fuite: aucune**
Mieux vaut se préparer à l'affronter: les promesses de produits miracles, en vente notamment sur Internet, sont illusoire.
- **Premières mesures: traque du suspect**
En cas de suspicion d'invasion, le simple examen des cheveux secs est insuffisant. Une brochure genevoise recommande d'effectuer un shampoing ordinaire avant de répandre un produit démêlant. Ensuite, après avoir démêlé une première fois les cheveux avec un peigne ordinaire, il faut utiliser un peigne contre les poux, disponible en pharmacie. Vérifier chaque mèche pour repérer d'éventuels poux pris dans la crème démêlante. (Une vidéo détaillant ce processus est disponible à l'adresse www.edu.ge.ch/sem/production/pediculose/welcome.asp)
- **Stratégie de défense: attaque!**
Si des poux sont découverts, un shampoing spécial est nécessaire. Il faut l'appliquer en respectant scrupuleusement le mode d'emploi. Il est recommandé d'effectuer l'opération deux fois, à une semaine d'intervalle, en peignant les cheveux deux fois entre les shampoings à l'aide du conditionneur et du peigne antipoux.
- **Armement: chimique ou naturel?**
Des recherches ont démontré l'efficacité de certains insecticides présents dans les shampoings tels que Loxazol et Prioderm. D'autres produits naturels sont disponibles en pharmacie. Olivier Duperrex, médecin responsable de la santé scolaire vaudoise, souligne toutefois qu'il n'existe pas d'étude démontrant scientifiquement l'efficacité de produits dépourvus d'insecticides chimiques.
- **Champ de bataille: la tête, et rien que la tête**
Il n'est plus recommandé, comme ce fut longtemps le cas, de changer et de laver systématiquement la literie et les habits lors de la découverte du petit parasite. «Hors du cuir chevelu, le pou ne survit que quelques heures, il est donc inutile de se compliquer la vie», indique Olivier Duperrex.
- **Ecole buissonnière: déconseillée**
Les médecins scolaires et les médecins cantonaux romands recommandent, dans un document datant de 2005, de ne pas faire manquer l'école aux enfants, dès lors que le traitement antipoux est instauré.



Luc-Olivier Erard

plainte

2008 auprès de la Commission suisse pour la loyauté une plainte contre l'entreprise individuelle Go-Leasing, dont le siège est à Lausanne. En se basant notamment sur la LCD, cette commission peut sommer des entreprises ayant diffusé des annonces jugées déloyales de s'abstenir à l'avenir de les publier.

Prévention de l'endettement

Cette problématique entre en effet dans la prévention de l'endettement pour laquelle la FRC s'est toujours battue, en proposant notamment des budgets individualisés. Bien gérer son budget, c'est anticiper et s'adapter aux changements futurs.

Florence Bettschart



Le nouveau régime de financement des soins ne fait pas que des heureux. Cependant, l'introduction d'une allocation pour impotence légère permettra aux aînés d'être mieux soutenus et de rester plus longtemps à domicile.

Soins à domicile La nouvelle loi permet quelques améliorations

Après dix ans de palabres, les deux Chambres du Parlement se sont enfin mises d'accord sur le nouveau régime de financement des soins. Patients et assureurs réagissent.

Au 1er janvier 2009, le nouveau régime de financement des soins remplacera les tarifs mis en place en 1998 pour contenir l'explosion des coûts dans les soins infirmiers, les soins à domicile et en EMS. Bonne nouvelle pour les assurés: la participation des caisses maladie est maintenue dans ces secteurs. Selon SantéSuisse, l'association qui défend les intérêts des assurances, celles-ci versent environ 2 milliards par an, ce qui couvre 60% des coûts.

Maintien à domicile facilité

La mise en place d'une allocation pour impotence légère dans les soins à domicile fait l'unanimité. Les retraités pourront ainsi être maintenus plus longtemps à domicile. «C'est un succès très important. Cela représente une somme de 217 fr. par mois. Elle permettra de prendre en charge quinze heures de soins pour

les moins fortunés», estime Andreas Keller, responsable de la communication pour l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile.

Autre coup de pouce pour les retraités modestes: les plafonds des revenus déterminant le droit aux prestations complémentaires sont revus à la hausse. La fortune nette déterminante passe de 25 000 fr. à 37 500 fr. pour les personnes seules, et de 40 000 fr. à 60 000 fr. pour les couples. La valeur limite pour un immeuble servant d'habitation est aussi revue à la hausse. Les propriétaires seront ainsi moins vite forcés de vendre leur logement pour financer les soins.

Des coûts à venir

La facture des soins non pris en charge par les assurances sociales (AVS, AI, APG) sera répercutée sur l'assuré, au maximum à hauteur de 20%. Le montant maximal laissé à la

charge des assurés, source d'incertitude importante, sera fixé par voie d'ordonnance.

Les cantons épongeront le reste, mais leur réaction est pour l'heure incertaine. En effet, certains Etats romands paient encore la majorité du coût non couvert. Avec cette nouvelle législation, les plus généreux seront tentés de reporter la facture sur les patients.

Pas d'adaptation au coût de la vie

Cette nouvelle loi fédérale ne résout toutefois pas la question de l'augmentation du coût de la vie. En effet, le Parlement a renoncé à une clause d'adaptation. En période économique difficile, la santé risque de peser lourd sur les budgets. «Cela va très vite poser problème», confirme Jean-François Steiert, vice-président de la Fédération suisse des services aux patients.

C. E.



Nouvel élan pour la FRC

Mathieu Fleury, nouveau secrétaire général, veut mettre la consommation au cœur du débat politique.

La rentrée apporte un nouveau souffle au secrétariat central de la FRC et à la rédaction de *FRC Magazine*. Dès le premier septembre, Mathieu Fleury reprend le poste de secrétaire général. Séduit par un parcours riche et atypique, la FRC a choisi de mettre pour la première fois un homme à la tête de son secrétariat général. Avocat de 37 ans et père de deux jeunes enfants, Mathieu Fleury a été directeur d'*Impressum*, la Fédération suisse des journalistes. Mais il a également participé, en tant que médiateur FSM (Fédération suisse des associations de médiation) à la mise sur pied en 2003 de la Maison fribourgeoise des médiations, qu'il a par la suite présidée. Enfin, il a suivi récemment une formation en management culturel et social. Mais que seraient ces qualités professionnelles

sans l'enthousiasme décoiffant qui lui fait déjà songer à un «retour de la consommation au cœur du débat public»? Mathieu Fleury se dit d'ailleurs convaincu que la défense des consommateurs va, à l'avenir, «reprendre beaucoup d'importance politique».

Le secrétariat général peut dès lors entamer la rentrée avec une force renouvelée. D'autant que, pour *FRC Magazine*, la pause estivale a également été profitable. En effet, la rédaction s'étoffe. Après l'arrivée de Carole Pirker au poste de rédactrice en chef en début d'année et du journaliste Luc-Olivier Erard, au printemps, l'équipe compte depuis août une plume de plus: Anne Onidi, biologiste de 33 ans, intègre l'équipe de *FRC Magazine* en tant que journaliste-stagiaire.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Le carburant restera cher, changeons nos habitudes!

Le prix du baril reste largement au-delà des 100 dollars. A chaque soubressaut de l'or noir, les prévisions conjoncturelles sont revues à la baisse. Ce n'est pas encore une récession, mais l'effritement du pouvoir d'achat des ménages ne fait plus de doute: avec une inflation moyenne de 2,5% (au mieux) et une croissance des salaires de 1,8 à 2%, le calcul est vite fait.

Les grands de ce monde se sont retrouvés à Djedda pour conjurer les pays producteurs d'augmenter leur production, afin de freiner la flambée des prix. Avec un résultat plus que mitigé.

En Suisse, le Parlement a débattu, lors d'une session spéciale, du problème du prix de l'essence, qui renchérit les transports, et donc, à terme, les marchandises. Faut-il donc abaisser la TVA pour ces produits? Ce ne serait qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Jamais l'Etat ne pourra ainsi subventionner les envolées du marché mondial. Il faut bien se rendre à l'évidence: le prix du pétrole n'est pas un accident de parcours, mais une tendance grave et durable. L'ère du transport bon marché est révolue.

Pour pallier cette hausse, il n'y a pas d'autre échappatoire que de réduire notre dépendance aux produits pétroliers. L'Etat doit jouer son rôle, avec l'argent supplémentaire qu'il encaisse grâce à la TVA. Il a enfin les moyens de donner les impulsions nécessaires pour assainir l'isolation des bâtiments, mesure qui revêt le plus grand potentiel d'économie d'énergie et qui soutient l'économie.

La Confédération peut passer de la parole aux actes en soutenant vraiment le transfert de la route au rail. A commencer par la troisième voie de chemin de fer entre Lausanne et Genève, et le renforcement de la ligne du pied du Jura. Il peut encourager le renouvellement du parc automobile en favorisant l'accès à des voitures «propres».

Quant à nous autres, consommateurs, un changement de nos habitudes s'impose. Consommer avec jugeote, cela s'apprend. Un exemple parmi des milliers? Boire l'eau du robinet à la place d'eau en bouteille. Ce geste économise l'équivalent d'un quart de litre de pétrole par litre d'eau. Pas mal! Et tellement simple dans un pays où la qualité de l'eau du robinet est excellente. A bon entendre...

Monika Dusong



ARCI/lean-Bernard Sieber

Redevance TV L'Ofcom assouplit sa taxation des ordinateurs connectés

Les ordinateurs connectés par large bande (ADSL, câble), seront bel et bien soumis à la redevance TV. Mais, suite à l'intervention de la FRC et de fournisseurs d'accès, l'Ofcom (Office fédéral des télécommunications) a assorti cette taxation d'une nouvelle condition: être abonné auprès d'un fournisseur de programmes (Zattoo, Netstream). La FRC s'était opposée à la mesure proposée par l'Ofcom, car aucune exception n'était prévue. Ainsi tout propriétaire d'un ordinateur connecté par ADSL ou par câble se serait vu soumis à la redevance, même s'il ne l'utilisait jamais pour regarder les programmes TV.

Finalement, seuls seront assujettis les utilisateurs dont l'ordinateur remplit trois conditions. Il faudra non seulement posséder une connexion haut débit et des logiciels permettant de regarder un programme, mais également **être titulaire d'un abonnement ou d'un enregistrement gratuit** chez un fournisseur, dans le but de recevoir des programmes. Dorénavant, seuls ceux qui ont l'intention de transformer l'ordinateur en récepteur TV devront donc s'acquitter de la taxe.

Dans la foulée, il y a lieu de relever que l'Ofcom profite d'étendre sa mesure aux téléphones portables. Ainsi ceux qui disposent de la possibilité de recevoir des programmes de télévision mobile par DVB-H ou DVB-T devront s'acquitter de la redevance TV, mais pas ceux dont la réception de programmes de télévision se fait par flux continu (UMTS/EDGE), compte tenu de la mauvaise qualité de réception (cf., à ce propos, notre test sur les téléphones portables en page 20).

La FRC vous invite, si vous deviez être soumis à la taxe alors que n'avez pas transformé votre ordinateur en un récepteur TV, à nous le faire savoir immédiatement afin que nous puissions réagir auprès de l'Ofcom. Pour les autres, ne pensez pas y échapper! Billag va, d'ici la fin de l'année, envoyer 300 000 lettres d'information afin de renseigner ceux qui n'ont pas déclaré d'appareils sur l'obligation de payer la redevance.



Une question? Un doute?

Valérie Muster, responsable de la Permanence FRC Conseil, et son équipe de spécialistes se tiennent à votre disposition.

Vous êtes membre FRC: 0848 575 105 (tarif normal)
Vous n'êtes pas adhérent: 0900 575 105 (2 fr. 85/min)

Télévision Canalsat se déchaîne?

«Nous ne pouvons plus accéder qu'à une dizaine de chaînes en lieu et place des nonante-neuf promises lors de la souscription à un abonnement à Canalsat il y a un an. Quand j'essaie de joindre la société au téléphone, je tombe sur un répondeur qui indique que le problème provient de la lutte antipiratage mise en place par Canalsat. Ayant acquis mon abonnement au prix fort, je ne vois pas en quoi je suis concerné.»

C. Ouzon



Environ 20 000 Romands sont touchés par cette réduction de prestations. Jusqu'à présent, le fait de pouvoir capter les différents bouquets de TV Canal+ depuis la Suisse n'était pas conforme à la législation en vigueur. En effet, les quelques magasins de radio-TV qui proposaient les cartes permettant de capter des offres réservées uniquement à la France, rendaient cela possible en utilisant de fausses adresses en France.

Fin 2007, Canal+ France s'est rendu compte de cet important marché gris et, pour ne pas violer la législation sur les droits d'auteur, enjoint ses 3500 revendeurs de ne plus fournir de matériel à l'étranger. Les abonnés suisses ne peuvent donc renouveler leur «contrat» que s'ils ont effectivement une adresse en France.

Conscient que certains consommateurs suisses ont été victimes de revendeurs non officiels peu scrupuleux, Canal+ en Suisse a décidé de tout mettre en œuvre pour satisfaire les possesseurs suisses d'une carte Canalsat qui ne fonctionne plus. Ces personnes peuvent dès lors faire parvenir à Canal+ Suisse leurs coordonnées complètes, à l'aide du formulaire idoine (www.canalplus.ch/fr/menu-outils/cartes-canalsat.html), ou appeler le service d'assistance en composant le 0800 000 901. Le lancement officiel d'un bouquet suisse de chaînes de TV Canalsat par Canal+ Suisse devrait avoir lieu à la fin de l'année.



Yogourts Maïs modifié sans gêne

«Attentive à la composition des produits en général, je suis très étonnée de constater que certains yogourts contiennent de l'amidon de maïs cireux modifié. Auriez-vous l'amabilité de m'informer de quoi il s'agit? Ce composant est-il génétiquement modifié?»

R.-L. Solari-Bowen

FRC Nous pouvons vous rassurer sur un point concernant l'amidon de maïs modifié. Il n'est pas modifié génétiquement. C'est un additif à base de maïs transformé chimiquement ou thermiquement. Il joue le rôle d'épaississant pour rendre les yogourts plus on-

ctueux. S'il était produit à base de maïs génétiquement modifié, cet additif devrait être étiqueté comme «amidon de maïs modifié produit à partir de maïs génétiquement modifié».

Pour la FRC, les yogourts devraient rester les plus simples possible: du lait fermenté, des fruits et éventuellement du sucre ou de la crème. Pour justifier la présence de ces additifs, les fabricants arguent que les consommateurs veulent une texture onctueuse. Aux consommateurs de ne pas leur donner raison, en refusant d'acheter ce type de produits. Notre conseil, pour les yogourts comme pour tout autre ali-



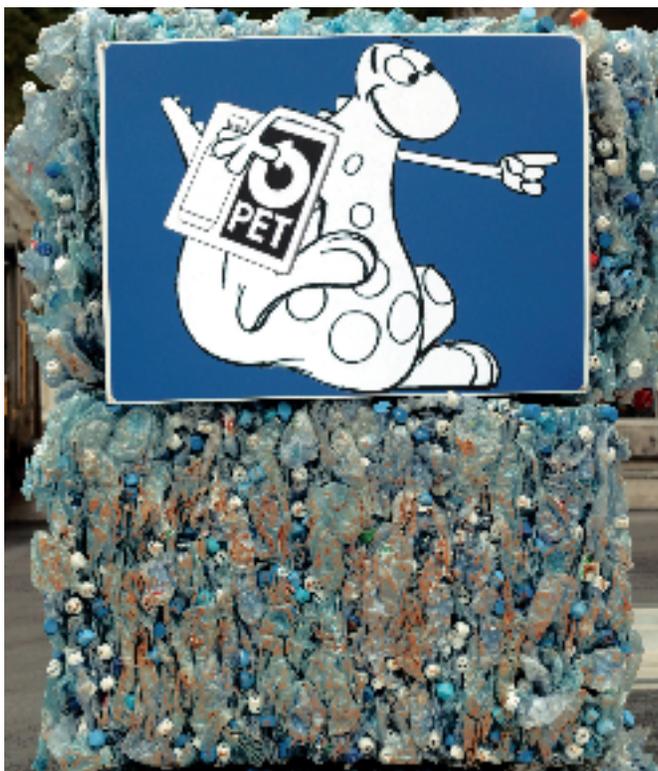
ment: lire la composition, et ne pas se fier aux images et aux slogans sur les étiquettes. La liste des ingrédients est indiquée dans l'ordre décroissant de la quantité d'ingrédients utilisée. Lorsqu'un yogourt aux fruits contient, en plus du lait et des fruits, des arômes et des colorants, on peut supposer que sa couleur et son goût ne viennent pas entièrement des fruits.

Recyclage Distinction entre bouteilles et barquettes en PET

«Pouvez-vous m'indiquer s'il est possible de recycler dans les poubelles destinées au PET les petits plateaux contenant les fruits et légumes préemballés dans les grandes surfaces? Il semble que ceux-ci portent une marque dans ce sens. Si oui, pourrait-on davantage inciter le consommateur à procéder à ce tri, comme on le fait pour les bouteilles?»

P. Zabey

FRC Bien que ces barquettes soient effectivement en PET (polyéthylène téréphtalate), elles ne sont pas recyclées avec les bouteilles, et doivent être séparées dans les usines de recyclage. En effet, la filière PET-Recycling est conçue pour recycler des bouteilles en... bouteilles. Ce processus exige une qualité de plastique ad hoc que l'on peut recycler presque à l'infini s'il est réalisé avec soin. Le PET des barquettes n'étant pas complètement simi-



ARC/Jean-Bernard Stieber

laire à celui des bouteilles, il ne pourra pas être recyclé en emballage alimentaire. Les bouteilles qui ont contenu autre chose que des boissons (shampooing, vinaigre, huile, etc.) ne doivent pas être triées avec les

bouteilles en PET de boisson, car un nettoyage plus important serait alors nécessaire (il ne serait en effet pas agréable de boire dans une bouteille en PET qui contiendrait des résidus de shampooing!).

Par ailleurs, le circuit de recyclage est financé par une taxe prélevée sur chaque bouteille vendue. L'organisme qui gère cette filière ne veut pas que des emballages qui ne contribuent pas financièrement à la filière «profitent» des infrastructures.

Astuce FRC

Certaines communes proposent le recyclage du plastique. Vous pouvez y mettre les barquettes en PET. Ces plastiques mélangés sont utilisés pour faire des granulés de plastique qui permettront de fabriquer des caisses ou d'autres marchandises, mais pas des emballages alimentaires.

En 2007, le taux de recyclage des bouteilles en PET a atteint 78%. Pour plus de renseignements sur le recyclage des bouteilles en PET, se référer au lien de l'association PET-Recycling Schweiz: www.prs.ch.

BOULANGERIE Ils ont bon dos, les paysans de montagne!

Je tenais à vous faire part de l'achat de «pain de montagne dans un panier» de 300 g effectué le 22 juillet à la Coop de Savigny. Le pain avait l'air tout à fait appétissant, et le sigle Pro Montagna pousse à l'achat pour soutenir les paysans de montagne, avec la mention: «Pour nos montagnes. Pour nos paysans». Les surprises commencent ensuite. Comme la nouvelle politique de non-étiquetage des prix de la Coop n'incite pas à la transparence, c'est à la caisse qu'arrive la surprise: le prix demandé est de 4 fr. 90 pour un pain de 300 g, soit plus de 16 fr. le kilo.

Or la lecture de l'emballage révèle que le fameux soutien à Pro Montagna se résume au versement de 10 ct. à cette

association. Le pain est par ailleurs fabriqué dans une petite boulangerie de Tiefencaste, à 851 m d'altitude, mais il est aussi précisé, en petits caractères, que ce produit «a été précuit, congelé, puis cuit dans un terminal de cuisson»; 16 fr. 33 le kilo pour du pain congelé, ni bio ni rien du tout, c'est vraiment plus qu'excessif.

La boulangerie à côté de chez moi vend le kilo de mi-blanc à 5 fr. 40, et l'excellent pain bio au levain produit par l'association anthroposophique La Branche est en vente dans l'autre mini-supermarché de Savigny à 3 fr. 40 les 400 g. Je ne me tromperai plus. Je suis totalement scandalisé par cette politique de Coop qui veut nous faire croire à des produits de qualité, alors qu'il n'y a que le prix qui est de haute qualité.

Merci pour tout le travail de défense du consommateur que vous faites.

M. J.-F. Descombes,
par courrier électronique

POSTE**Affranchi à forts frais**

Je viens d'acheter des cartes postales préaffranchies qui comprennent une surtaxe de 10 centimes. (...) Même si l'augmentation de certains tarifs peut encore être justifiée, camoufler les prix réels par un subterfuge est un scandale.

Quand les timbres-poste à 1 franc seront-ils vendus 1 fr. 10 sous prétexte qu'ils sont vendus par dix dans un petit carnet?

J.-P. Hutter,
La Neuveville

LA VIE DE LA FRC**Agriculture suisse****Collaboration savoureuse pour la FRC**

Un centre de recherche agronomique s'offre les services de la FRC pour proposer des nouvelles variétés de fruits aux consommateurs

Suivre des cours de dégustation, puis, fort de ces nouvelles compétences, goûter et coter des fruits locaux. C'est l'expérience inédite à laquelle se livreront les membres de la FRC ayant répondu à l'appel de la station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil (ACW). Ce centre, qui dépend de l'Office fédéral de l'agriculture, mène des recherches appliquées en production végétale. Sa mission: permettre une agriculture compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, et assurer une production de qualité. De nouvelles variétés d'abricots, de fraises et de tomates, destinées au marché suisse, figureront au menu de ces séances d'analyses sensorielles.

L'ACW recherche des membres valaisans pour participer à ce programme ou pour animer des dégustations



Première séance de formation au centre de recherche de Conthey, en mars 2008.

grand public dans les marchés et supermarchés. Inscriptions et renseignements auprès de Catherine Baroffio au

027 345 35 18 ou par courriel à cathe-rine.baroffio@acw.admin.ch

Anne Onidi



SUPERMARCHÉ Attention aux balances boîteuses

Au début de juin, je fais quelques achats à la Migros de Montreux. Une fois passé à la caisse, je découvre que mon ticket mentionne une tomate de 400 g. Immédiatement, je m'étonne auprès de la caissière, qui constate que sa balance à vide marque 300 g; elle appelle alors la responsable, qui remet la balance à zéro et me dit que cela peut arriver. Bien sûr, la différence m'a été remboursée.

Je me pose cette question: combien de gens contrôlent leurs tickets alors qu'ils rangent leurs achats pendant que la caissière scanne et pèse la marchandise, et combien de fois par jour cette erreur se produit-elle en Suisse? Je n'ose imaginer A méditer. **M.-L. Bohnenblust,**
par courrier électronique

PUBLICITÉ Prix dans le sac

Une publicité (offres spéciales «soldes du 23 juin au 19 juillet 2008») ayant attiré notre attention, nous nous sommes rendus au centre Coop des Entilles, à La Chaux-de-Fonds, le 9 juillet dernier, dans l'intention d'acheter un téléviseur Philips à 899 francs. La vendeuse nous a affirmé que le téléviseur que nous avons choisi coûtait 1099 francs et qu'il y avait une erreur d'impression sur l'annonce que nous avons découpée pour nous rendre au magasin. La publicité porte bien la mention «erreurs et fautes d'impression réservées», mais l'inscription «pour la première fois une TV Philips 81 cm à moins de 900 fr.» me paraît, elle, relever davantage de la publicité mensongère que de l'erreur d'impression!

Monique Desvoignes,
par courrier électronique

PUCES RFID Pas toujours intrusives

C'est avec intérêt que j'ai lu votre article «Les mouchards de la consommation débarquent» («FRC» No 10, juin). De prime abord, l'article suscite une certaine peur auprès des consommateurs du «Big Brother is watching you». Il est vrai que ce phénomène est devenu pré-occupant et qu'il existe partout dans no-

tre vie quotidienne: cartes de fidélité des grands distributeurs, téléphones mobiles, etc. Tous sont destinés à fournir des renseignements «intimes» sur notre vie quotidienne.

La raison de mon courrier est d'apporter, dans l'ordre donné, quelques précisions supplémentaires aux points mentionnés dans l'article:

Transmission des informations à distance: la distance de lecture dépend de la grandeur de l'antenne dans la puce et du lecteur. Plus l'antenne est petite, plus la distance de lecture est courte, jusqu'au point où le contact direct entre lecteur et puce est nécessaire.

Base de données qui récolte et met en relation les données: l'utilisation du RFID n'exige pas forcément une base de données. Il y a des applications où les données sont inscrites directement dans la puce, et ce n'est que le lecteur approprié qui peut les lire, sans être connecté à un ordinateur ou à une base de données.

Le marquage des prothèses en maison de retraite, cité dans l'article, a toujours existé, mais de manière lisible grâce aux étiquettes, par exemple. Le marquage des dentiers avec une puce RFID permet, lui, une parfaite confidentialité.

La société Clerc Editions a développé une application RFID ID-One permettant le marquage de tous les objets des personnes âgées dans les maisons de retraite ou les hôpitaux, tels que prothèses dentaires/auditives, lunettes, cannes, habits, etc. Vu que chacun des objets nécessite un type de puce différent, son offre inclut également le seul lecteur capable de lire toutes les puces en question.

Cette application permet, entre autres, la restitution immédiate des objets égarés à leur propriétaire ou l'entretien plus rationnel des prothèses dentaires. Grâce aux points précités, le gain de temps du personnel et la diminution des coûts de la santé ne sont que des avantages de ce système. Contrairement aux exemples cités dans votre article, cette application RFID-ID One a les caractéristiques suivantes: confidentialité, absence de base de données, lecture uniquement par contact direct entre lecteur et puce.

François Clerc, directeur,
Clerc Editions, La Tour-de-Peilz

COSMÉTIQUE Le mieux est-il l'ennemi du bien?

Enchantée du make-up Cashmere perfect (Loreal), j'ai été déçue quand, il y a quelques mois, je n'ai plus pu en trouver dans les rayons. A la place, j'ai acheté un flacon de Visible Lift qui ne me plaît pas beaucoup. Idem pour le mascara en deux parties Volume Shocking, dont la brosse était très fine et permettait de bien séparer les cils. La brosse du nouveau produit est bien plus grosse.

Je trouve vraiment dommage que toutes les marques de produits de beauté changent constamment leur assortiment. Ce n'est pas le cas des produits alimentaires, alors pourquoi est-ce celui des cosmétiques? Le but est-il d'augmenter le chiffre d'affaires plutôt que de satisfaire la clientèle? J'entends déjà me rétorquer que l'on cherche à améliorer la qualité des produits et que l'on découvre de nouvelles substances. Mais le mieux est souvent l'ennemi du bien!

Floriane Jaquet, Pully

ASSURANCE C'est vous qui faites la pub

A l'heure à laquelle les citoyens votants de Suisse ont refusé le principe de la concurrence dans le monde médical, je vous enjoins de lire ce qu'Helsana propose à ces derniers: ni plus ni moins que de faire de la publicité à sa place, en proposant: «Recommandez Helsana et empochez 50 francs», sous forme d'une carte cadeau Coop. Cette publicité est d'ailleurs parue dans «Prime.club» numéro 1 2008, Helsana, les idées santé, journal d'ailleurs éloquent quant aux rabais proposés...

Eveline Bodmer,
par courrier électronique

PRÉCISION

Le «bonnet d'âne» attribué à Sun store dans notre No10, suite à des problèmes de livraison, ne concernait pas un produit délivré sur ordonnance, contrairement à ce que le terme «médicament» pouvait laisser croire. Par ailleurs, l'entreprise indique que le retard de livraison était dû à un problème informatique actuellement résolu.





Permanence FRC Conseil au service de tous

Les demandes de conseils via info@frc.ch ne sont pas traitées. Merci de nous les communiquer uniquement par téléphone durant les heures d'ouverture. Les membres voudront bien indiquer leur numéro d'adhérent au début de chaque appel. Les témoignages doivent nous parvenir par courrier postal.

Rue de Genève 7, 1002 Lausanne
Tél. 0900 575 105 (2 fr. 85/min) pour les non-membres.
Tél. 0848 575 105 (tarif normal) pour les membres.
Fax 021 331 00 93
Ouvert les matins de 9 h à 13 h, sauf je de 13 h à 17 h.

La FRC cherche un/e traductrice bilingue allemand-français, pour la traduction d'une brochure. S'adresser à Céline Epars, Tél. 021 331 00 90



FRC JURA BERNOIS
Notre bureau FRC Conseil
Rue Neuve 7, CP 386, 2502 Bienne
Présidente: Violaine Kohler, violaine.kohler@bluewin.ch
Ouvert: lu de 16 h à 18 h 30
Tél./fax 032 322 28 23
frc-bienne@bluewin.ch



FRC FRIBOURG
VISITE ■ Lundi 15 septembre, à 14 h 30, nous allons visiter une ferme bio. Rendez-vous à la ferme La Cigale à 14 h 30.

Adresse: ferme de la Faye, chemin de la Chapelle 1, 1763 Granges-Paccot. Une contribution de 5 fr. par personne est demandée sur place. Inscriptions jusqu'au 5 septembre au bureau FRC Conseil de Fribourg.

Notre bureau FRC Conseil
Rue de l'Hôpital 2, CP 553, 1701 Fribourg
Présidente: Dana Raemy
Consultation budget: Tél. 026 322 28 40
Ouvert: ma et ve de 9 h à 11 h
Tél. 026 322 28 07
Fax 026 322 28 42
fribourg@frc.ch

La section Fribourg cherche de suite ou à convenir **une secrétaire** (bénévolat indemnisé) ayant du plaisir à rédiger (quelques heures par semaine). Intérêt pour les problèmes de consommation. Pour tout renseignement, s'adresser à: Dana Raemy, Praz d'Amont 77, 1643 Gumefens
Tél. 026 915 27 91 ou 076 334 30 19



Notre bureau FRC Conseil
Pl. de la Synagogue 2, CP 5451, 1211 Genève
Présidente: Renée Roulet
Ouvert: ma et je de 9 h à 12 h
Tél./fax 022 781 25 79

La section recherche **une conseillère en budget bénévole**. Formation offerte, frais indemnisés. Pour tout renseignement, s'adresser à Renée Roulet au 022 349 71 42



À AGENDER ■ Venez nous rendre visite à la Foire du Valais, à Martigny, du 3 au 12 octobre 2008.

Notre bureau FRC Conseil
R. des Châteaux 2, CP 2195, 1950 Sion 2
Présidente: Françoise Hochreutiner
Ouvert: ma de 9 h à 11 h et je de 14 h à 17 h
Tél./fax 027 323 21 25
sion@frc.ch

La section cherche **des bénévoles en région de Martigny** pour renforcer l'équipe actuelle. Pour tout renseignement, contacter Françoise Hochreutiner f.hochreutiner@frc.ch
Tél. 027 395 34 71



Notre adresse à Neuchâtel a changé!
Venez nous retrouver: rue Louis-Favre 1. Bus 8-9 arrêt av. de la Gare.

Notre bureau FRC Conseil - Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel
Présidente: Nicole Humbert-Droz
nicole.humbert-droz@net2000.ch
Ouvert: ma de 14 h à 17 h
Tél. 032 724 40 55
Fax 032 724 28 80
neuchatel@frc.ch

La Chaux-de-Fonds
Rue du Collège 11, 2300 La Chaux-de-Fonds
Ouvert: lu de 14 h à 17 h
Tél. 032 913 37 09



À AGENDER ■ Fête des bénévoles de la section. Débat et repas, 20 novembre 2008, 18 h. Rens. et inscriptions par e-mail: vaud@frc.ch

Si vous souhaitez recevoir la newsletter électronique de la section, envoyez un e-mail à vaud@frc.ch

Notre bureau FRC Conseil

Horaires et contact: cf. Permanence ci-dessus.
Président: Theo Bondolfi
vaud@frc.ch



À AGENDER

TROCS D'AUTOMNE
Vêtements pour bébés, enfants et adolescents!

BASSECOURT: halle des Fêtes, 24 et 25 septembre.

DELÉMONT: halle d'exposition, rue Emile-Boéchat, 1er et 2 octobre.

COURGENAY: halle de gymnastique, 24 et 25 octobre. Retrouvez tous les détails et horaires pour ces trocs sur **Internet:** www.frc.ch, **par téléphone:** 032 422 20 20 **par e-mail:** delemont@frc.ch

Notre bureau FRC Conseil

R. des Granges 12, 2800 Delémont
Présidente: Josiane Daepf, j.daepf@frc.ch
Ouvert: ma de 14 h à 17 h
Tél./fax 032 422 20 20
delemont@frc.ch